

2012



Banque Cantonale
du Jura

2012

RAPPORT
DE GESTION



Etang de la Gruère

12'000 ans, fin des grandes glaciations



Le climat se réchauffe lentement, des zones de terrain se retrouvent mises à nu, tandis que dans les combes glacières, rendues étanches par les dépôts de marne, des étangs et des vastes étendues d'eau stagnante apparaissent.

Ces zones humides sont très vite colonisées par toutes sortes de végétaux et d'insectes. Les études polliniques nous indiquent même une hausse des températures très forte, attestée par la présence des pollens d'arbres comme le chêne et le tilleul.

Puis, dans cette exubérance de plantes, apparaît une mousse: une mousse extraordinaire qui va non seulement, et de manière rapide, coloniser le milieu en s'adaptant à toutes les situations, mais également le modifier en emprisonnant l'eau et en l'acidifiant.

Cette petite mousse, sans racines, appelée la sphaigne, en s'accumulant au fil des années et surtout en ne se décomposant pas, va former la tourbe.

Une fois le processus engagé, il ne s'arrêtera plus. Nous avons donc la chance d'avoir dans nos régions, des milieux vivant depuis 12'000 ans composés de plantes et d'animaux extraordinaires.

Et l'homme...

Depuis plusieurs dizaines d'années l'homme s'est intéressé à ces sites.

Dans un premier temps par peur: milieux dangereux, étranges, humides, peuplés d'êtres bizarres, feux follets,... qu'on retrouve d'ailleurs souvent dans les contes et légendes.

Puis vint la période de l'utilisation: extraction de la tourbe pour le chauffage, fauchage des sphaignes pour les pansements, les couches pour les bébés, l'horticulture et depuis quelques décennies le tourisme.

De 100 à 150'000 visiteurs parcourent les deux kilomètres et demi de sentiers qui longent l'étang. Si bon nombre respecte l'endroit, d'autres s'autorisent des comportements non responsables: destruction des infrastructures, arbres coupés, cueillette illicite et bien sûr les déchets, soit environ 60 litres de déchets par semaine en saison d'été, ramassés par nos bénévoles autour de l'étang.

Mandaté par le Canton du Jura et son service de l'environnement, le **Centre Nature Les Cerlatez** tente de réparer et d'entretenir ce site, en protégeant le milieu et tout en permettant aux visiteurs de se promener dans de bonnes conditions. Mais le manque de financement et le peu de main d'œuvre rendent difficiles les travaux. C'est un peu un travail de pompier: on finit un ponton à l'est et il faut courir en réparer un à l'ouest!

Heureusement, pour l'année 2012, des initiatives prises par des groupes de bénévoles renforcent la main d'œuvre et permettent le maintien des infrastructures de protection de cette réserve, chemins, pontons, barrières et propreté du site.

Les bénévoles de la Banque Cantonale du Jura n'ont pas failli à la règle.

De bon matin et malgré un temps maussade, les diverses équipes ont participé, encadrées par le personnel des Cerlatez, à toute une gamme de travaux: ramassage des branches mortes, abattage et écorçage de perches pour la réparation des barrières, ramassage des déchets,...

Le tout s'est déroulé dans une ambiance sympathique et bon enfant. Le repas de midi a complété cette journée dédiée à la nature.

Je tiens à saluer et à remercier toutes les personnes qui ont participé à ce moment. Merci aux enfants présents qui ont fait l'effort de se lever, pour entretenir un milieu naturel et merci à l'équipe du centre nature (stagiaires, demandeurs d'emploi,...) qui a joué le jeu.

On souhaite que ce genre d'initiative se reproduise régulièrement et pour deux raisons:

- Un sérieux « coup de main » pour la nature, pour la réserve naturelle et pour le Centre Nature
- Une journée de sensibilisation, on ne croit que ce que l'on voit.

Pour le Centre Nature Les Cerlatez

François Boinay

SOMMAIRE

1. Message aux actionnaires, chiffres clés, et reflets conjoncturels	7
2. Rapport annuel	13
3. Gouvernance d'entreprise	23
4. Organisation de la Banque	37
Organes de la Banque	38
Direction et cadres	39
Organigramme	40
5. Comptes annuels au 31 décembre 2012	41
Compte de résultat	43
Bilan	44
Tableau de financement	46
6. Annexe aux états financiers	47
7. Rapport de l'Organe de révision	69
8. Propositions du Conseil d'administration	73
9. Glossaire et adresses	75

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES
CHIFFRES CLÉS
REFLETS CONJONCTURELS



MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Après 5 années tumultueuses, marquées par une succession de crises financières et économiques, l'horizon semble enfin s'éclaircir. Même si tous les indicateurs ne sont pas au beau fixe, loin s'en faut, la conjoncture mondiale tend à se stabiliser et les perspectives conjoncturelles nous laissent entrevoir des temps plus sereins.

Signe annonciateur de cette embellie, les résultats 2012 de la Banque Cantonale du Jura sont prometteurs. Alors que le bénéfice brut s'est accru de plus de 10 % pour frôler les 20 millions, le bénéfice net affiche un nouveau record à hauteur de 8,6 millions après une hausse de 1,8 %. Fait particulièrement réjouissant, le total des produits, après 3 années de baisse, reprend l'ascenseur pour dépasser les 43 millions. Nul doute que la belle progression des avances à la clientèle de 90 millions, permettant de franchir pour la 1^{re} fois la barre des 2 milliards, a fortement contribué à ce succès.

Ces très bons résultats permettent de proposer à l'Assemblée générale le versement d'un dividende de 5,1 millions de francs et de renforcer de manière substantielle les fonds propres de 9,5 millions de francs, dont 3 millions sont directement affectés à la réserve spécifique « migration informatique ».

En effet, la Banque Cantonale du Jura a décidé de migrer à fin 2014 sur la plate-forme informatique Finnova et de rejoindre ainsi une communauté rassemblant plus de cent banques, dont les Banques Cantonales de Fribourg, Genève, Neuchâtel et Valais. Cette importante décision stratégique nous permettra à moyen terme de mettre en place des collaborations avec ces différentes banques dans de nombreux domaines d'activités, dans le but de réaliser des économies de coûts indispensables à notre succès futur.

Les bonnes performances réalisées par la Banque Cantonale du Jura ces dernières années, malgré un environnement global tourmenté, démontrent à l'envi que notre modèle d'affaires est efficace et pérenne. Les valeurs que nous défendons ont fait leur preuve et répondent incontestablement à l'attente de nos clients. En particulier, la proximité nous permet d'accompagner ces derniers en leur assurant des décisions rapides et ciblées. Le professionnalisme nous engage à fournir un travail de qualité et à nous renouveler sans cesse. L'intégrité nous oblige à exercer notre activité de façon irréprochable et nous tient à l'écart de turbulences malsaines.

Confiante en l'avenir et plus déterminée que jamais, la Banque Cantonale du Jura entame ce nouvel exercice avec la ferme volonté de continuer sa progression dans tous les secteurs d'activités.

La Banque Cantonale du Jura est en excellente santé. Elle le doit au formidable travail accompli par tous nos collaboratrices et collaborateurs, à qui nous adressons nos chaleureux remerciements. Notre gratitude et notre reconnaissance s'adressent également à nos chers actionnaires et chers clients pour le soutien et la confiance qu'ils nous témoignent.



Paul-André Sanglard

Président du Conseil
d'administration



Bertrand Valley

Directeur général

CHIFFRES CLÉS

1

	2008	2009	2010	2011	2012
Bilan (en millions de francs)					
Total du bilan	1'957	1'952	2'104	2'231	2'276
Avances à la clientèle	1'651	1'721	1'836	1'953	2'043
Dépôts de la clientèle	1'349	1'369	1'477	1'548	1'565
Fonds propres (après répartition)	169,5	175,2	182,4	189,8	199,3*
* 196,3 sans la réserve spécifique migration informatique					
Résultats (en millions de francs)					
Revenus d'intérêts	31,2	28,6	28,3	27,9	29,0
Commissions	10,9	10,0	10,1	9,4	8,9
Résultat de négoce	1,4	2,8	2,3	2,9	3,7
Total des produits	44,7	43,3	41,9	41,6	43,4
Charges d'exploitation	24,7	27,8	23,3	23,5	23,4
Bénéfice brut	20,0	15,5	18,6	18,1	20,0
Bénéfice net	7,8	7,8	8,3	8,4	8,6
Dépôts titres de la clientèle (en millions de francs)					
	1'436	1'581	1'574	945	926
Effectif total (en unités de travail à plein temps)					
	103,6	106,3	108,4	112,0	111,1
Ratios (en %)					
Fonds propres / Total du bilan	8,7	9,0	8,7	8,5	8,8
Couverture des fonds propres exigibles	190	197	198	199	200*
Bénéfice brut / Fonds propres	11,8	8,9	10,2	9,5	10,0
Charges / Produits	55	64	56	56	54
ROE (avant impôts et dotation aux fonds propres)	9,8	7,9	9,2	8,8	9,5
* 197 % sans la réserve spécifique migration informatique					
Données par action Valeur nominale (en CHF):					
	14	14	14	14	14
Fonds propres	56,5	58,4	60,8	63,3	66,4
Bénéfice brut	6,7	5,2	6,2	6,0	6,7
Résultat net	2,6	2,6	2,8	2,8	2,9
Dividende	1,54	1,54	1,70	1,70	1,70
P/E ratio (avant dotation aux fonds propres)	15	17	14	15	13
Données boursières (en francs)					
cours le plus haut	66,50	70,00	70,00	70,00	68,50
cours le plus bas	59,00	57,00	57,00	58,05	58,00
clôture	61,00	58,15	58,55	60,05	62,70
Capitalisation boursière (en milliers de francs)					
	183'000	174'450	175'650	180'150	188'100
Nombre d'actions					
	3'000'000	3'000'000	3'000'000	3'000'000	3'000'000

REFLETS CONJONCTURELS

Les perspectives économiques au début de l'année 2012 prévoyaient une récession en Europe, une croissance anémique aux Etats-Unis et un ralentissement dans la plupart des économies des pays émergents. Pour la Suisse, on s'attendait à un ralentissement de la croissance, mais sans entrer en récession.

A l'heure de l'analyse, force est de constater que la majeure partie des prévisions de début d'année se sont réalisées. La crise de la dette a pesé de tout son poids sur la zone euro. Cette dernière est d'ailleurs entrée en récession au deuxième trimestre. Le taux de chômage a continué d'augmenter, les salaires ont stagné voir baissé alors que dans le même temps les impôts ont eux augmenté. Par contre, le point positif est que, suite aux mesures prises par les pouvoirs publics, le risque de voir une crise encore plus profonde émerger a été réduit.

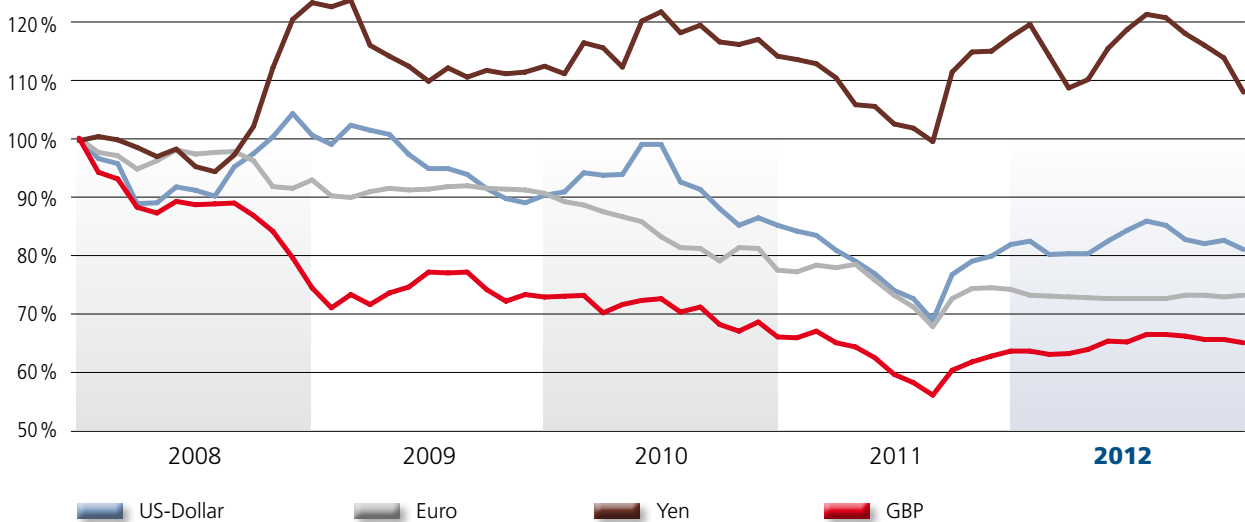
Aux Etats-Unis, la situation est restée plutôt favorable. L'économie a enregistré une croissance globale de 2 % pour 2012, soit un résultat supérieur aux prévisions. Toutefois, malgré des liquidités abondantes et des coûts de financements bas, nombre d'entreprises ont mis en attente leurs investissements en raison des incertitudes conjoncturelles et fiscales. Une progression satisfaisante au niveau de l'emploi et une politique monétaire de la FED toujours accommodante devraient cependant continuer à soutenir la reprise en 2013. L'amélioration du marché de l'emploi devrait permettre un accroissement de la consommation des ménages.

La vigilance reste toutefois de mise. Avec une dette publique très importante (plus de 15'000 milliards de dollars) le pays de l'Oncle Sam reste de loin le premier débiteur mondial, et un rééquilibrage budgétaire excessif pourrait inverser la tendance à court terme.

En Chine, l'incertitude a persisté, notamment en raison de la baisse de l'activité manufacturière. La croissance a d'ailleurs ralenti dans la plupart des pays asiatiques, pénalisés entre autres par la crise toujours marquée en zone euro.

Un des faits économiques les plus marquants est sans aucun doute l'augmentation du taux de chômage auquel de nombreux pays doivent faire face. Dans la zone euro, le taux de chômage a atteint les 12 % en 2012 avec surtout 23,7 % de chômeurs parmi les moins de 25 ans. Les disparités restent toutefois importantes. Alors que l'Allemagne fait office de bon élève avec un taux de chômage de 5,3 %, la France, l'Italie et l'Espagne doivent faire face à une situation délicate avec respectivement 10,6 %, 11,2 % et 26,1 %. La Suisse fait un peu figure d'exception puisque le taux s'est établi à 2,9 % en 2012, en augmentation cependant par rapport à 2011.

Evolution des monnaies par rapport au CHF



Comme les années précédentes, notre pays a finalement assez bien résisté à l'environnement de crise qui a prévalu à l'étranger. La croissance de l'économie helvétique s'est chiffrée à 1 % pour 2012. La BNS est parvenue à maintenir le cours de change CHF/EUR en-dessus du cours plancher qu'elle avait fixé en septembre 2011 à 1,20. La force de notre monnaie a toutefois continué de peser sur notre industrie d'exportation, à l'exception des entreprises horlogères. La demande en provenance du marché intérieur est par contre restée soutenue.

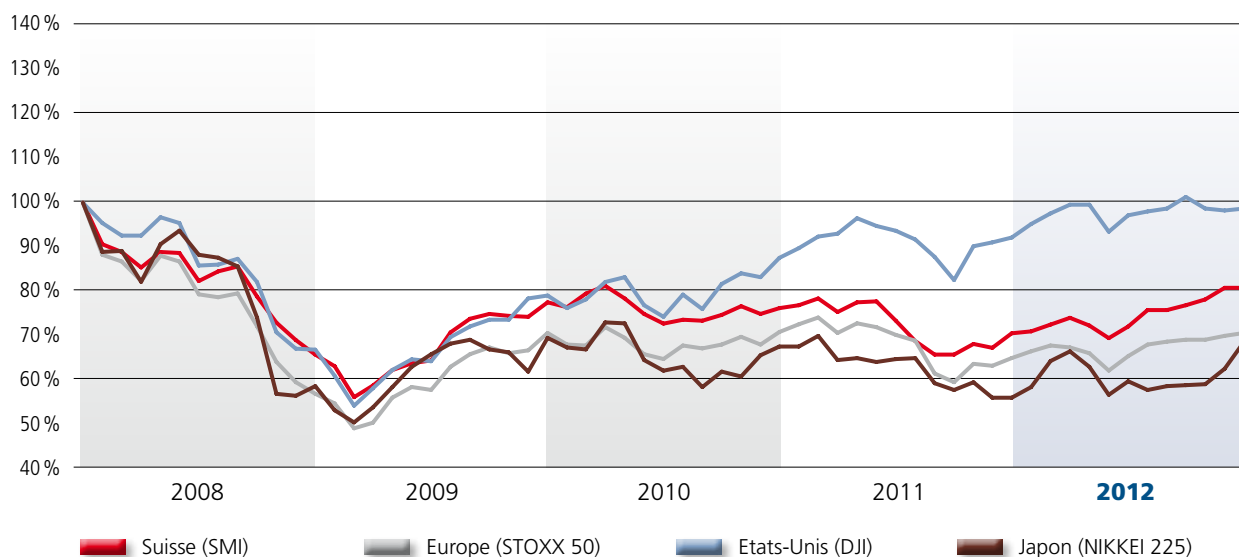
Au niveau des taux d'intérêt, le mouvement de baisse entamé en 2008 s'est poursuivi au cours de cette année. A titre d'exemple, le taux 10 ans était à fin 2012 inférieur de quelque 0,4 % à celui atteint douze mois auparavant. La tendance est globalement identique que ce soit en Europe ou aux Etats-Unis. Les différentes banques centrales

ont toutes opté pour des politiques monétaires accommodantes, par le biais notamment de différents programmes de rachat de titres. La situation économique étant toujours fragile, elles ont choisi de ne pas menacer un retour de la croissance en relevant leur taux ou en réduisant la masse monétaire.

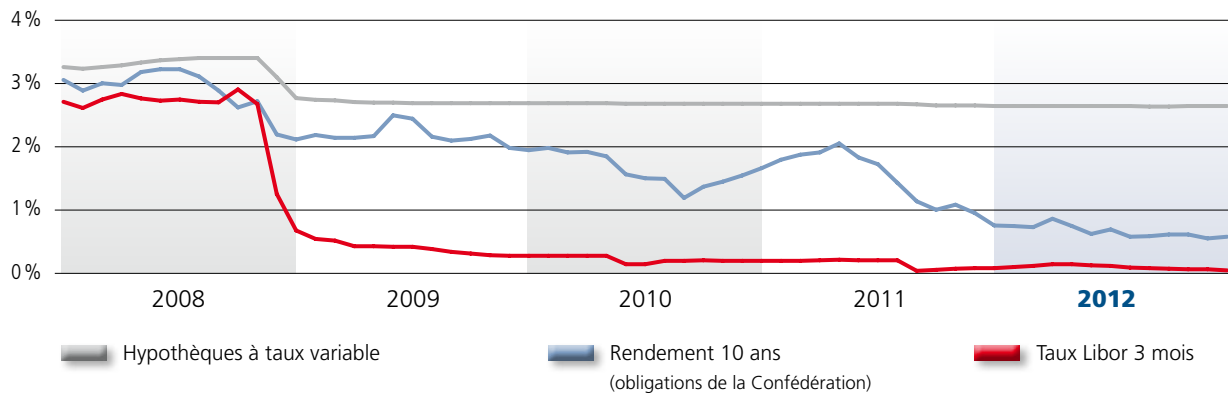
A l'échelle de notre canton, l'exercice 2012 démontre de nombreuses similitudes avec celui de 2011. Les entreprises horlogères ont à nouveau rencontré le succès en raison notamment d'une demande accrue en provenance des pays émergents, bien que ces derniers affichent un ralentissement conjoncturel. Le franc fort a toutefois continué de peser sur nos autres entreprises actives dans le domaine de l'exportation. Ceci n'a pas été sans effet sur l'emploi. Le taux de chômage dans notre canton est ainsi passé en un an de 3,2 % à 3,8 %.

A l'aube de l'année 2013, on peut rester modérément optimiste. La crise de la dette en Europe et les incertitudes quant au dénouement de la problématique du mur budgétaire aux Etats-Unis restent certes au centre des préoccupations. Toutefois, la situation devrait progressivement se détendre. Les différentes mesures prises par les Etats et les banques centrales pourraient déployer leurs effets. 2013 serait ainsi une année de transition vers un retour plus significatif à la croissance. Un des éléments importants à venir est sans nul doute l'élection en Allemagne, pays qui agit toujours comme un des moteurs de l'économie mondiale.

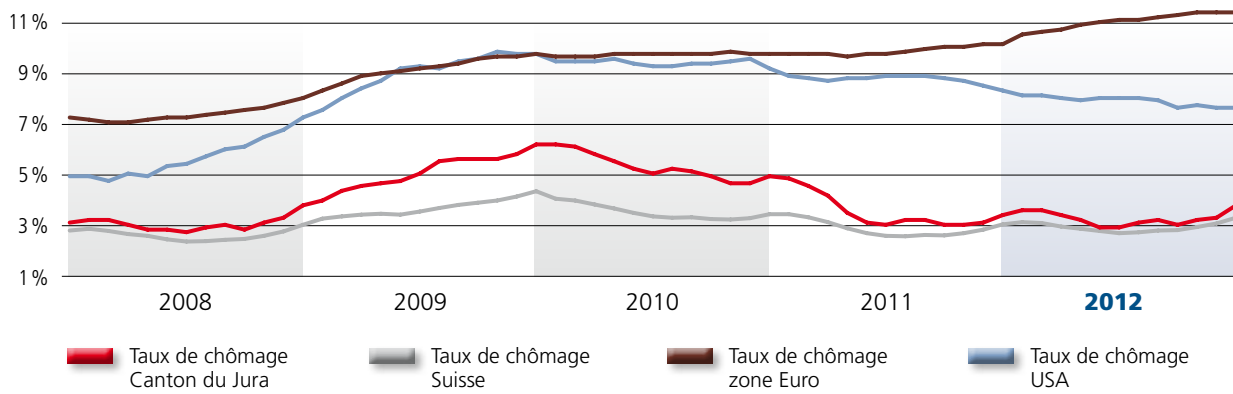
Evolution des marchés boursiers



Evolution des taux d'intérêts en CHF



Evolution du taux de chômage



RAPPORT ANNUEL 2012



INTRODUCTION

Les problèmes majeurs qui affectent le monde économique depuis maintenant plusieurs années ont perduré durant l'exercice 2012. Cela est particulièrement vrai pour l'Europe où les problématiques de l'endettement des états, de la hausse du taux de chômage et des déséquilibres structurels de toutes natures, en particulier les déficits budgétaires, n'ont toujours pas trouvé de solutions définitives, même si la pression des marchés a quelque peu diminué durant les derniers mois de l'exercice sous revue.

Face à cette conjoncture qui demeure défavorable, le monde bancaire continue à connaître des heures difficiles qui le contraignent à relever des défis qui se succèdent à un rythme soutenu. Cela est notamment le cas pour les banques helvétiques, qui, outre un contexte général compliqué, doivent encore faire face aux incessantes attaques menées contre la place financière suisse.

MARCHE DES AFFAIRES

Dans cet environnement global plutôt tourmenté, la Banque Cantonale du Jura a remarquablement tiré son épingle du jeu en réalisant de très bons résultats pour l'exercice 2012.

Véritable baromètre de l'évolution des affaires, le bénéfice brut enregistre une progression significative, s'établissant à CHF 19,97 millions (+10,5% par rapport au chiffre de 2011).

Le bénéfice net réalisé en 2012 (8,58 millions) est lui aussi plus élevé que celui de 2011, même si sa hausse est moins marquée que celle du bénéfice brut. Il progresse de 0,15 million, soit un accroissement de 1,85%. Il faut signaler qu'il s'agit du meilleur résultat net obtenu dans l'histoire de notre établissement.

La hausse du total du bilan constitue un autre fait à relever de l'exercice sous revue. Au 31 décembre 2012, ce total se montait à 2,276 milliards (+2% par rapport au 31 décembre 2011). Il s'agit également d'une somme record pour notre banque.

Ainsi, les chiffres dégagés en 2012 témoignent tous de la bonne santé financière de la BCJ et démontrent que notre établissement est également capable de réaliser de bons résultats dans les périodes de conjonctures économique et financière frappées d'incertitudes.

COMPTE DE RÉSULTAT

Les diverses sources de revenus de la Banque ont dans l'ensemble enregistré une évolution positive par rapport aux chiffres de l'exercice précédent.

C'est notamment le cas du résultat des opérations d'intérêt qui affiche une hausse de 1,02 million (+3,7%). Cette dernière est principalement imputable à la progression significative des avances à la clientèle durant les deux dernières années, la marge moyenne n'ayant quant à elle que très peu varié. Par ailleurs, on rappellera que le résultat des opérations d'intérêt comprend la charge annuelle liée à la rémunération de la garantie de l'Etat (charge de 0,63 million pour l'exercice 2012).

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de services est par contre en baisse de 0,53 million (-5,7%). Ce recul est notamment à mettre en rapport avec l'évolution des taux d'intérêt qui ont atteint des niveaux historiquement bas, ce qui a conduit de nombreux investisseurs à différer les réinvestissements lors de remboursements obligataires.

Le résultat des opérations de négoce est par contre en nette progression, avec une hausse de 0,72 million (+24,5%). Cette évolution provient essentiellement d'un accroissement du volume des opérations de change et d'une sensible amélioration du résultat des opérations de titres menées pour le compte propre de la banque.

De même, les autres résultats ordinaires marquent une augmentation de 0,56 million (+42,5%), qui s'explique avant tout par un bénéfice sur la rubrique des immeubles, alors qu'une perte avait été dégagée au cours de l'exercice précédent.

Globalement, les produits d'exploitation se montent à 43,4 millions, chiffre en hausse de 1,77 million par rapport à l'exercice 2011 (variation de +4,25%).

BILAN

Les charges d'exploitation, qui s'établissent à 23,4 millions, ont été très bien maîtrisées, puisqu'elles baissent de 0,14 million en regard du total atteint pour 2011 (-0,6 %).

Les amortissements sont très légèrement inférieurs à ceux de l'exercice antérieur (-0,04 million).

Le montant du poste des correctifs de valeurs, provisions et pertes s'établit à 4,1 millions. Il est ainsi en nette augmentation par rapport à 2011 où il atteignait 0,54 million. Il faut toutefois relever que le chiffre de 2011 était historiquement faible. Par ailleurs, la banque a dissout pour 3,7 millions de provisions, dissolution qui, pour des raisons de principes comptables, apparaît sous la rubrique des produits extraordinaires. Si l'on compense ces deux montants, la variation des provisions est minime entre 2011 et 2012.

Quant aux charges extraordinaires, il s'agit exclusivement de la dotation aux réserves pour risques bancaires généraux (dotation de 6 millions), réserves qui, il faut le rappeler, sont considérées comme fonds propres.

Après deux années qui avait vu le total du bilan très sensiblement s'accroître, on enregistre à nouveau une progression pour 2012. Cette dernière, bien que significative (+45,3 millions), est toutefois inférieure à celles des deux exercices précédents. Au 31 décembre 2012, le bilan de la BCJ se montait ainsi à 2,276 milliards, ce qui constitue un nouveau record.

Au niveau de l'actif, on soulignera la forte progression du poste des créances hypothécaires (+ 96,2 millions, plus forte hausse depuis 20 ans) alors que les créances sur la clientèle marquent un léger repli (-5,9 millions). On relèvera également la baisse du poste des liquidités (-43,7 millions), la banque n'ayant pas enregistré de rentrées de fonds très importantes en toute fin d'année, contrairement à ce que l'on avait connu à fin 2011.

Les autres postes de l'actif n'ont pas enregistré de variations particulièrement significatives.

Au passif du bilan, il faut en premier lieu mettre en évidence la hausse très marquée des engagements envers la clientèle sous forme d'épargne, qui se chiffre à quelque 108 millions. Cette hausse s'explique par des transferts

d'autres banques mais aussi par des remboursements de positions en obligations détenues par la clientèle et non réinvesties sur les marchés en fonction du niveau particulièrement bas des taux d'intérêt.

Autre progression très significative, celle des prêts de la centrale des lettres de gage qui se monte également à 108 millions. Cette évolution s'explique par la volonté de la banque d'assurer un financement à long terme de ses opérations actives, notamment de ses prêts hypothécaires, en souscrivant à ce type d'emprunts à des conditions d'intérêt particulièrement favorables.

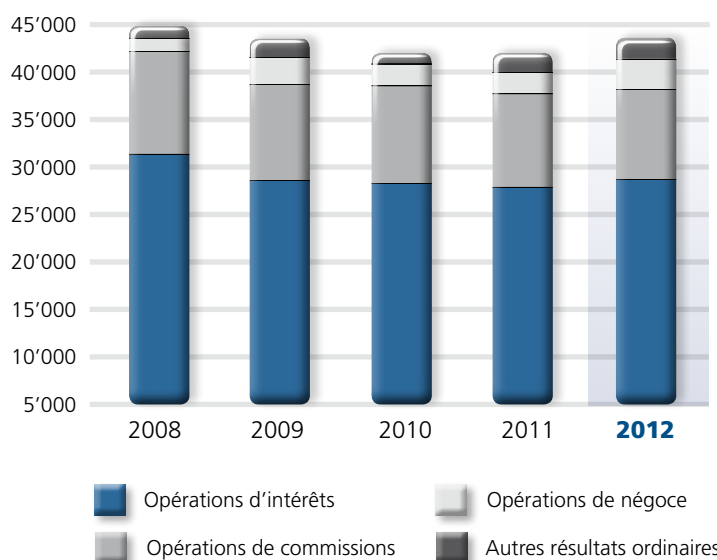
L'augmentation conséquente des dépôts d'épargne et des prêts de la centrale des lettres de gage a permis de réduire très substantiellement les engagements envers les banques qui baissent de 89,1 millions. De même, les autres engagements envers la clientèle diminuent de 85,5 millions, notre banque n'ayant pas eu besoin de renouveler certains emprunts contractés auprès de prêteurs institutionnels hors canton.

On notera également l'augmentation de 6 millions des réserves pour risques bancaires généraux. Sur cette somme, 3 millions font l'objet d'une attribution à la réserve spécifique « Migration informatique », ceci en vue du changement de plateforme informatique décidée par la banque et qui se concrétisera au 31 décembre 2014.

Nous soulignerons encore que le ratio de financement des avances à la clientèle par les dépôts de la clientèle a quelque peu baissé, passant de 79,3 % à 76,6 %. Cette évolution ne pose aucun problème particulier, cette baisse étant plus que compensée par la hausse du financement à long terme lié aux prêts de la Centrale des lettres de gage. L'équilibre financier du bilan demeure ainsi tout à fait sain.

L'évolution des autres postes du passif du bilan est nettement moins conséquente et ne suscite pas de commentaires particuliers.

Répartition des produits (en milliers de CHF)



GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

Tout en jouant pleinement son rôle de soutien à l'économie cantonale, la Banque est particulièrement soucieuse de maîtriser les risques qu'elle prend dans le cadre de ses activités. Citons en premier lieu les risques de défaillance liés aux avances octroyées à la clientèle. La banque exerce dans ce cadre un suivi régulier et rigoureux de la qualité du portefeuille existant.

Les risques susceptibles d'affecter le fonctionnement efficace et les résultats d'un établissement bancaire ne se limitent évidemment pas aux seuls risques de défaillance des débiteurs. Les risques liés à l'évolution future des taux d'intérêts sont également importants, tout comme les risques de marchés et les risques opérationnels.

Ainsi, la Banque accorde une attention particulière au risque de taux afin de gérer au mieux le refinancement temporel de ses opérations actives et plus particulièrement la part des prêts à taux fixes qui représente plus de 90 %

du total du portefeuille hypothécaire de l'établissement. Pour suivre et gérer sa structure du bilan, la banque utilise des outils informatiques performants, d'une part, et d'autre part, elle s'est fixée des limites en termes de niveau de fonds propres, de capacité de risques, de rendement prévisionnel et de gaps sur les durées résiduelles. De plus, elle collabore avec un institut spécialisé, SunGard AG, société qui intervient en qualité de consultant technique dans le domaine de l'ALM (Asset & Liability Management).

Pour limiter les risques de marché, la banque a institué un système de limites qui font l'objet de contrôles périodiques.

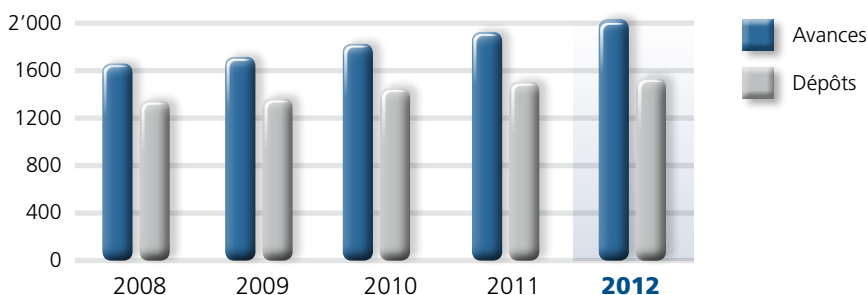
Quant aux risques opérationnels, la banque les a répertoriés dans un plan de contingence qui est revu annuellement. Par ce plan, la banque souhaite recenser tous les risques opérationnels dans le but de définir les mesures à prendre et assurer leur suivi. C'est

pourquoi la Banque adapte régulièrement ses processus internes visant à maîtriser et à réduire, dans la mesure du possible, ce type de risque en instaurant un système de contrôle interne permanent et régulièrement adapté en fonction du besoin et/ou des nouveautés mises en application.

Pour les risques majeurs, la Banque a élaboré un plan de secours afin d'assurer le service à la clientèle, de permettre l'activité des collaborateurs, d'éviter la défaillance due à un manquement et finalement de limiter les conséquences financières pour la Banque.

A ce titre, l'informatique constitue un domaine majeur où les risques potentiels sont importants. La Banque s'appuie depuis sa création sur le groupe RTC (Real-Time Center) SA, à Berne, exploité depuis 2010 par Hewlett Packard (HP) Suisse GmbH, sous le nom HP Banking Service Center Berne.

Couverture des avances à la clientèle par les fonds de la clientèle (en millions de CHF)



OPÉRATIONS DE CRÉDITS ET MARGE D'INTÉRÊTS

Globalement, les avances à la clientèle ont progressé d'environ CHF 90 millions durant l'exercice sous revue. Cette hausse, exclusivement due à l'augmentation des créances hypothécaires, est une des plus fortes qu'ait enregistrées la banque depuis 1990. Il est d'autre part important de relever qu'elle s'est réalisée sans modification des normes d'avances appliquées par notre institut.

Le volume brut des nouvelles avances octroyées à la clientèle en 2012 s'est fixé quant à lui à CHF 287 millions. Ce chiffre témoigne également d'une hausse du volume d'affaires puisqu'il est significativement plus élevé que celui de l'année précédente (265 millions) qui constituait déjà un record. Son importance démontre que la BCJ continue à jouer pleinement son rôle de soutien à l'économie régionale, tout en respectant naturellement les préceptes d'une saine gestion. La banque a également pour principe d'accompagner les entreprises jurassiennes fondamentalement saines, lorsqu'elles connaissent des passages plus difficiles en raison notamment d'une conjoncture défavorable telle que celle que nous avons encore récemment vécue.

En matière d'évolution des taux d'intérêt sur le marché suisse, l'année 2012 s'est caractérisée, une fois encore, par une baisse des taux. Alors qu'en début d'exercice, on avait le sentiment que des seuils planchers avaient été touchés, la détérioration de la conjoncture et l'attrait toujours très fort du franc suisse sur le marché des capitaux ont provoqué un nouveau recul des taux. Jamais des niveaux aussi bas n'avaient été atteints sur notre marché national, comme en atteste le taux de rendement des emprunts de la Confédération à 10 ans qui se situait à 0,56% à fin décembre 2012!

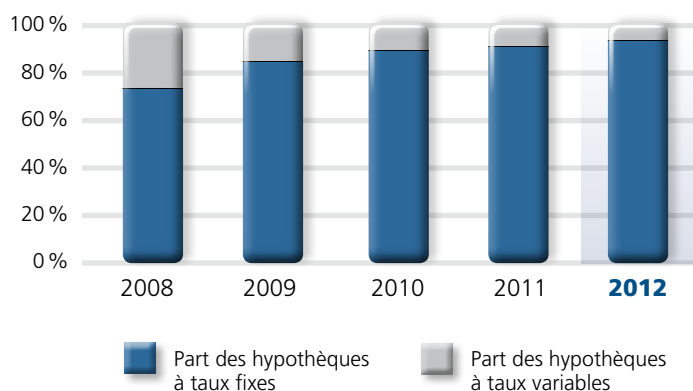
Notre banque a maintenu son taux hypothécaire variable de référence pour les immeubles d'habitation à 2,875%.

Il faut toutefois rappeler que l'importance de ce taux de référence a fortement diminué durant ces dernières années et n'a plus grande signification, dans le sens où le bas niveau des taux a conduit la très grande majorité des clients à conclure des contrats à terme fixe à des conditions particulièrement attractives. Ainsi, en 2012, la part des hypothèques à taux fixe dans le portefeuille global de la Banque s'est encore accrue, passant de 92,5% à 94,1%, soit la proportion la plus élevée jamais atteinte depuis la création de la Banque.

Cette composition du portefeuille hypothécaire exige que la banque soit particulièrement attentive à la structure de son refinancement et à la maîtrise de son risque de taux. Elle se doit notamment d'assurer une congruence minimale des échéances entre les actifs et les passifs de son bilan. Pour ce faire, elle utilise les moyens traditionnels de refinancement, mais aussi des instruments financiers dérivés tels que les IRS (Interest Rate Swap) ou les CAPS.

Principalement grâce à la hausse sensible du volume des créances hypothécaires (+ 96 millions), le résultat des opérations d'intérêt a progressé de 1,02 million (+3,7%) par rapport au résultat 2011. Il faut relever que cette hausse ne s'est pas faite au détriment de notre clientèle, les marges moyennes appliquées sur les différentes catégories de prêts et crédits étant restées quasiment identiques, ceci dans le souci d'offrir des conditions d'intérêt favorables et compétitives. Il faut également signaler que suite à la révision de la loi sur la Banque Cantonale du Jura, le résultat des opérations d'intérêt tient compte d'une charge annuelle de 0,63 million au titre de la rémunération de la garantie octroyée par l'Etat.

Part des hypothèques à taux fixes et variables



OPÉRATIONS DE COMMISSIONS, NÉGOCE ET AUTRES PRODUITS ORDINAIRES

Après un exercice 2011 plutôt médiocre, les bourses ont, dans l'ensemble, connu une année 2012 nettement meilleure. Les marchés d'actions ont, à quelques rares exceptions, enregistré des performances positives malgré une conjoncture économique plutôt difficile. Au niveau obligataire, l'évolution a également été généralement favorable, bien que les hausses de cours aient été moins marquées que pour les actions.

Sur le marché des changes, la situation a été nettement moins volatile que lors des années antérieures. Cela s'explique en bonne partie par la politique menée par la Banque Nationale Suisse qui a continué à défendre contre vents et marées le cours plancher de CHF 1,20 contre l'euro.

Les performances obtenues sur les différentes structures de portefeuilles de titres ont été, à de très rares exceptions près, positives. En général, on constate une très bonne corrélation entre le niveau de performance et la proportion d'actions détenues.

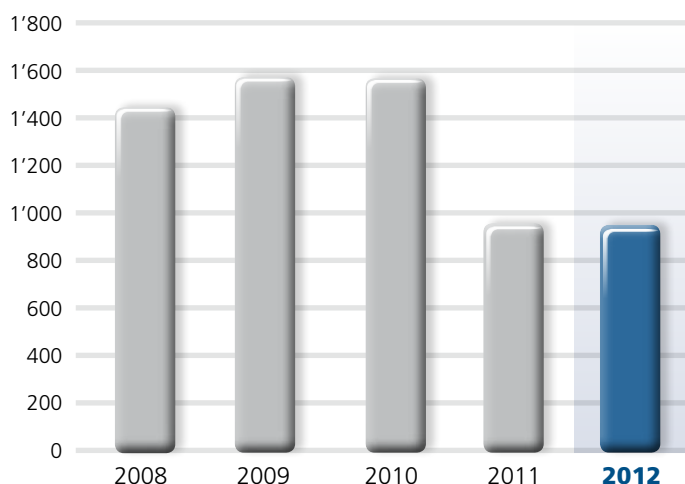
Malgré le contexte boursier plutôt favorable, de nombreux investisseurs ont continué à faire preuve d'une grande prudence dans leur politique de placement. Il faut par ailleurs relever que le niveau particulièrement bas des taux (les emprunts de la Confédération jusqu'à 4 ans de maturité se traitaient à fin 2012 sur la base de rendements à l'échéance négatifs) n'incite pas à investir en titres de créances et conduit à conserver une part importante de liquidités. Le volume d'opérations boursières traitées a dès lors subi un recul par rapport à l'exercice précédent, comme en atteste le résultat des opérations de commissions, qui affiche une baisse de 5,7% par rapport à celui de 2012.

Le volume des dépôts de titres de la clientèle a légèrement reculé par rapport à 2011, se fixant à 926 millions (-1,9%). Ce recul s'explique essentiellement par le fait déjà relevé ci-dessus que de nombreux investisseurs conservent des liquidités lors de remboursements obligataires, en fonction du niveau très bas des rendements offerts sur le marché.

Le résultat des opérations de négoce affiche par contre une hausse marquée de 0,72 million par rapport à 2011 (+24,4%). Ce résultat s'explique par un accroissement du volume des opérations sur devises et de change, mais aussi par une plus-value de 0,23 million sur les opérations de titres menées pour le compte propre de la banque.

Quant à la variation de la rubrique des autres résultats ordinaires (+0,56 million), elle est principalement due à une amélioration sensible du résultat des immeubles, suite à une modification de principes comptables. Certaines charges qui grevaient précédemment cette rubrique sont, dès 2012, prises en compte dans les charges d'exploitation.

Evolution des dépôts titres (en millions de CHF)



PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS

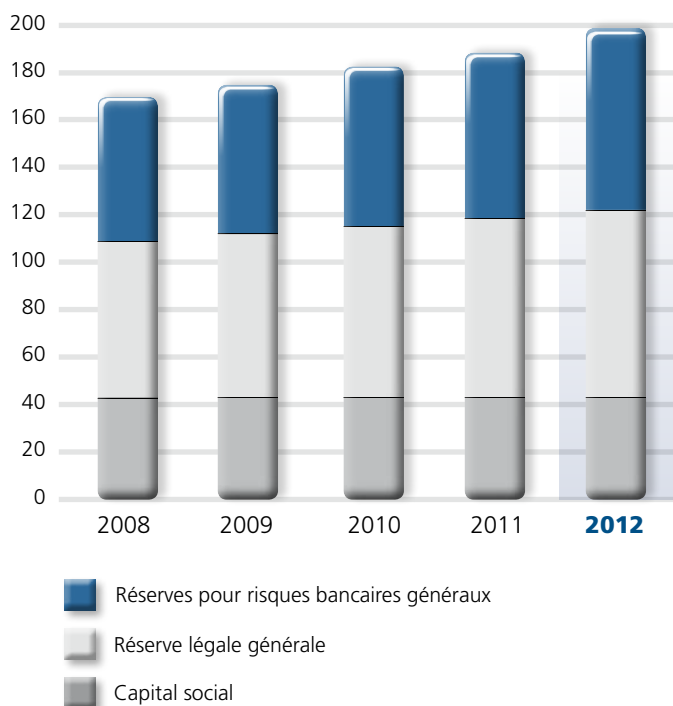
La rubrique « correctifs de valeurs, provisions et pertes » enregistre une hausse significative par rapport à l'année précédente. La dotation additionnelle est de 3,6 millions. Cette progression est notamment imputable à la couverture de risques juridiques potentiels. Il faut par ailleurs relever que la banque a dissout d'autres provisions qui ne se justifiaient plus d'un point de vue économique. Cette dissolution de 3,7 millions apparaît dans les produits extraordinaires. Ces deux montants se compensant quasiment, leur influence sur le résultat net de l'exercice est insignifiante.

Du point de vue technique, nous rappellerons que la banque constitue essentiellement des provisions indivi-

duelles sur les positions de débiteurs présentant un risque avéré de défaillance. Elle assure ainsi une couverture adéquate de ce type de risques. En parallèle, elle dispose de provisions forfaitaires, notamment sur la catégorie des débiteurs sous surveillance accrue. A ce sujet, il faut relever que le taux de provisionnement sur cette catégorie de débiteurs a été fixé à 5% des engagements globaux, contre 7,5% précédemment. Cette baisse du taux s'explique par un niveau de pertes effectives constatées durant ces dernières années largement inférieur au seuil de 7,5%.

Les amortissements 2012 sont équivalents à ceux de 2011, la variation n'étant que de 0,04 million.

Evolution des fonds propres (en millions de CHF)



CONCLUSION

Les résultats de l'exercice 2012 peuvent être considérés comme très bons, surtout si l'on se réfère au contexte économique et financier incertain qui a prévalu l'année dernière. Le bénéfice brut augmente sensiblement, alors que le résultat net réalisé est le meilleur jamais obtenu dans l'histoire de notre établissement. Les chiffres du bilan, en particulier les augmentations conséquentes des prêts hypothécaires octroyés par la banque et des dépôts d'épargne, complètent ce tableau 2012 positif.

Le bénéfice brut permet d'assumer sans problème la constitution des provisions économiquement nécessaires, de doter substantiellement les réserves pour risques bancaires généraux (6 millions, dont 3 millions à la réserve « Migration informatique »), et de mettre à disposition de l'Assemblée générale un montant de 8,84 millions, incluant le report à nouveau de l'exercice précédent.

En ce qui concerne la répartition du bénéfice, les résultats dégagés conduisent le Conseil d'administration à proposer à l'Assemblée générale le versement d'un dividende inchangé de CHF 1,70 par action (montant total de 5,1 millions) et une dotation à la réserve légale générale de CHF 3,5 millions.

Si ces propositions sont agréées, la Banque verrait ses fonds propres s'accroître de quelque 9,5 millions, assurant ainsi un nouveau renforcement substantiel de sa structure financière. Le montant des fonds propres atteindraient alors 199,3 millions, ce qui représente un taux de couverture selon la Loi fédérale sur les banques de 200,3% (ce taux est de 197,3% si l'on ne tient pas compte de la réserve « Migration informatique »). A relever que ce taux ne tient plus compte de la déduction accordée aux banques cantonales dont les engagements sont garantis par l'état (déduction qui est tombée définitivement au début de l'année 2012). Ce renforcement des fonds propres permet ainsi à la BCJ de disposer d'une marge de manœuvre confortable dans l'optique du développement futur des affaires et de faire face avec sérénité à l'évolution prévisible des exigences légales en matière de fonds propres.

LA VIE DE LA BANQUE

Au cours de ces dernières années, nos collaborateurs ont dû s'adapter, jour après jour, aux nouvelles exigences du monde bancaire. L'objectif de chacun de nos 133 collaborateurs est de progresser afin de pouvoir toujours être prêt à affronter les nouveaux défis qui rythment la vie de notre établissement. A travers les quelques lignes qui suivent, nous souhaitons offrir au lecteur un éclairage sur notre organisation interne et sur les faits qui ont marqué l'année 2012.

EFFECTIF

Au cours de l'année 2012, l'effectif du personnel a légèrement diminué. Exprimé en termes d'emplois à temps complet, il est passé de 112 à 111,1 postes entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012.

PROMOTIONS

Le Conseil d'administration a promu et nommé au rang de fondé de pouvoir:



Caroline Giammarino,
gestionnaire
de crédits



Alexis Pelletier,
gestionnaire
de fortune

FORMATION

Le professionnalisme s'exerce à travers une formation efficace et performante. De ce fait, l'ensemble de notre personnel est en permanence formé aux exigences de plus en plus pointues des métiers bancaires. La formation est dispensée par des formateurs internes et externes ainsi que par des programmes d'auto-apprentissage (e-learning). Plusieurs collaboratrices et collaborateurs de la BCJ ont par ailleurs obtenu des diplômes en matière de fonds de placement et de prévoyance délivrés par la société Swisssanto Gestion de fonds SA.

L'engagement de la BCJ au profit de la formation des jeunes est également important. En 2012, 5 jeunes personnes effectuaient un apprentissage d'employé de commerce au sein de notre établissement. Pendant trois ans, les apprentis sont formés tour à tour à la gestion courante, aux opérations financières et aux opérations de crédit. Ils bénéficient d'une formation pratique, coachés sur leur place de travail par une formatrice interne, et d'une formation théorique dispensée dans le cadre d'un partenariat avec la Banque Cantonale Bernoise pour les cours bancaires et avec les écoles professionnelles régionales pour ce qui concerne les connaissances commerciales.

Il faut encore relever que durant l'année 2012, deux jeunes personnes issues des Hautes écoles suisses, effectuaient un stage de formation de deux ans. L'un a terminé son stage dans le courant de l'année 2012 et a été engagé afin de renforcer notre secteur crédits à Delémont et le second est destiné à venir renforcer un secteur d'activité de l'établissement au terme de sa formation.

NOS AMBASSADRICES

La BCJ soutient depuis 2009 la jeune athlète Katherine Choong. Championne d'escalade sportive, elle fait partie des meilleures grimpeuses du monde. En 2012, Katherine a décroché le titre de vice-championne suisse catégorie élite à Niederwangen. Ses objectifs : s'entraîner à fond afin de pouvoir retrouver la meilleure forme et être sélectionnée pour participer à un maximum de Coupes du Monde en visant les demi-finales.

En septembre 2011, la BCJ a engagé un nouveau partenariat avec Océane Varrin, grand espoir du badminton suisse. Née en 1996, Océane vit à Courrendlin et étudie au Gymnase des Alpes à Bienne, dans la section sport-étude. Elle a contracté le virus de la compétition dès l'âge de 10 ans. A son palmarès, Océane a déjà douze titres de championne de Suisse. En 2012, elle a obtenu sa première médaille, le bronze, aux championnats de Suisse élites à Zurich et a remporté trois fois l'or dans la catégorie M19 aux Championnats de Suisse juniors à Lausanne. Une ascension fulgurante, rarement vue dans le petit monde du badminton helvétique. Son parcours lui a valu le prix espoir du Quotidien Jurassien en 2012. Océane s'entraîne entre 10 à 12 heures par semaine, avec l'équipe suisse élite à Berne et la ligue A à la Chaux-de-Fonds. « *Comme beaucoup de joueurs élites, j'aimerais être à la fois professionnelle dans le*

DÉVELOPPEMENT DURABLE

badminton et continuer mes études. J'ai un rêve: réussir à me qualifier pour les Jeux Olympiques de Rio en 2016 et me classer parmi les meilleures joueuses mondiales. » déclare Océane Varrin.

Dans le cadre de leur partenariat avec la BCJ, Océane et Katherine animent également des journées d'initiation au badminton et à l'escalade pour le Passeport Vacances de Delémont et de Porrentruy, pour le plus grand plaisir des enfants (photos ci-dessous).

La BCJ est fière de pouvoir s'associer à ces deux athlètes de talent qui symbolisent pleinement les valeurs de compétences et d'exigences que nous défendons.



La Banque Cantonale du Jura assume sa responsabilité sociale d'entreprise au travers de ses activités. Elle s'appuie, d'une part, sur des valeurs de loyauté, d'indépendance, d'éthique et de transparence, et d'autre part, elle respecte les principes du développement durable visant à la réduction des conséquences environnementales de ses activités.

Action citoyenne

Depuis 2010, la BCJ s'engage en faveur de projets jurassiens dans le domaine social et environnemental, à travers la mise en place d'une action citoyenne. Sur une base volontaire, plus de 60 personnes, collaborateurs de la BCJ et familles, se sont réunis samedi 5 mai 2012 à la réserve naturelle de l'Etang de la Gruère, pour mener une action en faveur de la préservation de ce site fragile. Véritable joyau, il attire chaque année près de 100'000 visiteurs. Préparation de pontons, ramassage de branches et de troncs et nettoyage des sentiers étaient au programme de cette journée empreinte de bonne humeur. Une nouvelle action citoyenne sera menée en 2013.

La BCJ, première entreprise du Jura au bénéfice du label Swiss Climate

La BCJ a obtenu le label bilan CO₂ de Swiss Climate, catégorie bronze, en octobre 2012. C'est la première entreprise jurassienne à recevoir cette distinction. Ce label, décerné par l'entreprise Swiss Climate SA à Berne et vérifié par la SQS (Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management), atteste de la volonté de la BCJ à agir en faveur de la protection du climat. A cet effet, elle s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre par le biais de mesures concrètes.

Le label bilan CO₂ de Swiss Climate a été décerné à la BCJ sur la base d'un bilan complet des émissions de gaz à effet de serre résultant de ses activités. Il a été établi selon un processus standardisé se basant sur la norme 14064-1 de l'International



Organization for Standardization (ISO) et du Greenhouse Gas Protocol. La vérification de l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre pour l'attribution du label a été réalisée par un organisme indépendant, la SQS, leader suisse dans le domaine.

Pour l'année 2011, la BCJ a émis un peu plus de 235 tonnes de CO₂e, soit 2,2 tonnes par collaborateur. En comparaison avec d'autres entreprises de services, il s'agit d'un bon résultat. Ces émissions sont réparties en trois catégories : émissions directes relatives principalement au chauffage, émissions indirectes générées par la consommation d'électricité et le chauffage à distance et autres émissions indirectes concernant les déplacements d'affaire, les trajets pendulaires des collaborateurs, la consommation de papier, les travaux d'imprimerie et les envois.

Avec le label bronze de Swiss Climate, la BCJ démontre non seulement qu'elle se préoccupe de son taux d'émission de CO₂, mais qu'elle s'engage à réduire de façon continue et significative ses émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre d'une politique climatique, la BCJ s'engage ainsi à mettre en place des mesures concrètes telles que sensibilisation des collaborateurs au développement durable. En novembre 2012, l'ensemble du personnel de la BCJ a ainsi pu suivre un séminaire. D'autres mesures telles que cours ecodrivre, audit en vue d'optimiser le chauffage et l'éclairage, promotion de l'e-banking ou encore achat de courant vert seront mises en place.

DÉVELOPPEMENT DURABLE (SUITE)

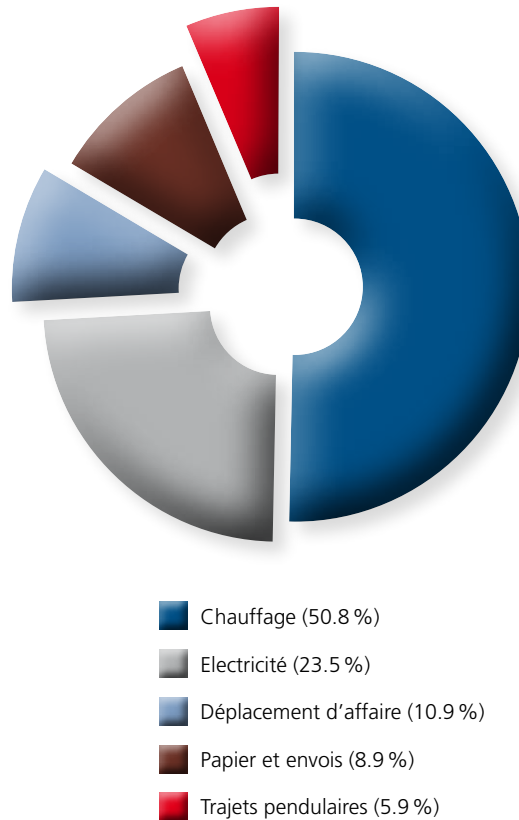
La BCJ, une banque responsable

La BCJ assume sa responsabilité sociale d'entreprise au travers de ses activités. Ainsi, elle propose depuis plusieurs années le prêt hypothécaire Minergie et les fonds de placement durables Swisscanto. Les clients de la BCJ peuvent aussi contribuer à la préservation de l'environnement. Ainsi, ebanking, e-documents et e-facture permettent d'éviter les émissions de CO₂ liées au transport du courrier et de réduire la consommation de papier.

Une démarche exemplaire

Pour le directeur de Swiss Climate, Werner Halter, la démarche de la BCJ est exemplaire à plus d'un titre. En effet, la démarche Swiss Climate s'inscrit parfaitement dans le prolongement des actions déjà entreprises par la BCJ. *«Il est également particulièrement réjouissant de constater la motivation des collaborateurs à réduire leur impact sur le climat à la base de l'engagement de la BCJ»*, relève Werner Halter. Ce rôle de pionnier joué par la BCJ dans le canton du Jura montre l'importance qu'elle attache aux préoccupations de la population jurassienne et de son tissu économique.

Répartition des émissions de gaz à effet de serre de la BCJ en 2011 par catégorie



GOUVERNANCE D'ENTREPRISE



Les actions de la Banque Cantonale du Jura sont cotées à la bourse suisse.

1 STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1. STRUCTURE DU GROUPE

1.1.1. Organisation opérationnelle	Voir organigramme en page 40.
1.1.2. Lieu de cotation	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions de la Banque Cantonale du Jura, Porrentruy, sont cotées à la bourse suisse - SIX - sous le numéro de valeur 3.299.134 (code ISIN: CH0032991348). - La capitalisation boursière au 31.12.2012 s'élève à CHF 188,1 millions. - Les sociétés détenues majoritairement par la Banque Cantonale du Jura ne possèdent pas d'actions de la maison mère.
1.1.3. Sociétés détenues	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.3.

1.2. ACTIONNAIRES IMPORTANTS Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10.

1.3. PARTICIPATIONS CROISÉES La BCJ ne détient pas de participations croisées.

2 STRUCTURE DU CAPITAL

2.1. CAPITAL Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10.

2.2. CAPITAL AUTORISÉ ET CONDITIONNEL Selon art. 6 de ses statuts, la Banque peut procéder à des augmentations autorisées ou conditionnelles de capital aux conditions fixées par le Code des obligations. Cette possibilité n'est pas utilisée.

2.3. MODIFICATION DU CAPITAL Dernière modification du capital social :
2008 - réduction de CHF 3 millions
à CHF 42 millions, par réduction de la valeur nominale de CHF 1.- à CHF 14.- par action.

2.4. ACTIONS ET BONS DE PARTICIPATION Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10.
La BCJ n'a pas émis de bons de participation.

2.5. BONS DE JOUISSANCE La BCJ n'a pas émis de bons de jouissance.

2.6. RESTRICTIONS DE TRANSFERT Les actions de la BCJ sont émises au porteur. Il n'y a pas de restriction de transfert ou de limitation du droit de vote.




2.7. EMPRUNTS CONVERTIBLES La BCJ n'a pas émis d'emprunt convertible et n'a pas instauré de plan d'intéressement en faveur des dirigeants et cadres.



3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration ne compte pas de membre exécutif.

3.1. / 3.2. COMPOSITION ET ACTIVITÉS AU 31 DÉCEMBRE

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Paul-André Sanglard Président</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Doctorat ès sciences économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1979-84: Chef de la Trésorerie générale de la République et Canton du Jura - 1983-95: Chargé de cours en finances publiques à l'Université de Genève - 1984-89: Membre du Conseil de Direction du World Economic Forum, Genève <p>Fonction actuelle (1989): Administrateur de sociétés</p>	<p>Président de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne - ONO SA (Ophthalmology Network Organization), Onex <p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne - TSM Compagnie d'Assurances, La Chaux-de-Fonds - La Compagnie Benjamin de Rothschild SA, Meyrin - Helvea SA, Genève - QNB Banque Privée (Suisse) SA, Genève <p>Membre de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - FITEC (Fondation d'impulsion technologique et économique), Delémont - Commission de gestion financière de la Chaîne du bonheur
	<p>Stefan Bichsel Membre</p> <p>Villarepos Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Brevet d'avocat, Université de Berne</p> <p>Masters of Laws, Georgetown University, Washington DC</p> <p>Admission au barreau, New York et Connecticut</p> <p>Advanced Management Program, Wharton School, Philadelphia</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1982-85: UBS AG - Zurich: assistant personnel d'un membre de la Direction générale en charge du Private banking et de la gestion institutionnelle - 1986-87: Gibney, Anthony & Flaherty - New-York: foreign associate dans cette étude d'avocat - 1987-93: Pictet & Cie Genève: avocat au département Juridique et International en charge des clients privés et institutionnels - 1994-02: Swissca Holding AG-Berne: CEO et administrateur délégué - 2003-05: Robeco Group NV - Amsterdam: membre de la Direction générale du groupe - 2006-09: Lombard Odier Darier Hentsch & Cie - Genève: partenaire dans la holding du groupe et membre du management du groupe <p>Fonction actuelle (2009): Directeur général, chef de la Division Asset Management et Trading, Banque Cantonale Vaudoise</p>	<p>Président de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil d'administration de Gërifonds SA, Lausanne - Conseil d'administration de GEP SA, Lausanne - Association Pro Aventico, Avenches <p>Membre de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil d'administration de Swisscanto Holding, Berne - Executive Board EMEA Wharton School, Philadelphia - Comité d'Orientation International d'EDHEC (Ecole des Hautes Etudes Commerciales), Lille et Nice - Conseil de Fondation Pro Aventico, Avenches

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Nicole Gigon Membre</p> <p>Saignelégier Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence ès sciences économiques</p>	<p>Fonction actuelle (1996): Cheffe de l'Office régional de placement du Jura</p>	<p>Membre de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de fondation du fonds de prévoyance en faveur du personnel de la BCJ
	<p>Georges Humard Membre</p> <p>Delémont Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Mécanicien-électricien</p>	<p>Fonction actuelle (1995): CEO, Humard Automation SA</p>	<p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Humard Automation SA, Delémont - New Ingenia SA, Delémont - Seuret SA, Moutier - Collège Saint-Charles, Porrentruy
	<p>Florian Lachat Membre</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence en droit CES en Management Licence ès sciences politiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1998-01: Senior consultant Arthur Andersen, Genève/Zurich - 2001-03: Directeur, Lachat SA, Asuel - 2003-09: Consultant indépendant en Management - 2010-12: Directeur de R. Montavon SA, Boécourt <p>Fonction actuelle (2013): Directeur de Lachat Engineering</p>	<p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lachat SA, Asuel

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Vincent Lang Vice-président</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>MBA en gestion d'entreprise</p>	<p>Fonction actuelle (1981): Directeur de Louis Lang SA</p>	<p>Administrateur de: - Louis Lang SA, Porrentruy</p>
	<p>Patrick Schaad Membre</p> <p>La Chaux-de-Fonds Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence ès sciences économique</p>	<p>- 1993-98: gestionnaire crédits commerciaux auprès d'UBS SA - 1998-2007: gestionnaire crédits commerciaux auprès de Banque Cantonale Neuchâteloise, avec fonction de cadre</p> <p>Fonction actuelle (2007): Directeur, responsable de la succursale de la Chaux-de-Fonds, Banque Cantonale Neuchâteloise</p>	<p>Membre de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil d'administration d'Emile Egger & Cie SA, Cressier - Comité GENILEM, La Chaux-de-Fonds - Conseil de fondation de Finergence, fondation pour le financement initial d'entreprises novatrices

Aucun des membres du Conseil d'administration n'exerce ou n'a exercé de fonctions exécutives au sein de la Banque Cantonale du Jura ou au sein de l'une des sociétés détenues par la Banque. De plus, ils répondent tous aux critères d'indépendance fixés par les directives de la FINMA. Si des membres du Conseil d'administration exercent des fonctions officielles et/ou mandats politiques, ils sont mentionnés sous la rubrique « Autres activités ».

3.3. INTERDÉPENDANCES

Néant.

3.4. ÉLECTION ET DURÉE DES MANDATS

Sont nommés par le Gouvernement de la République et Canton du Jura, selon art. 13 de la Loi sur la Banque Cantonale du Jura :

- **Paul-André Sanglard**, nommé administrateur en 1995 et président en 1996
- **Nicole Gigon**, nommée en 1997
- **Georges Humard**, nommé en 2004
- **Vincent Lang**, nommé administrateur en 2001 et vice-président en 2011

La période de fonction expire en 2016. La limitation des mandats est identique à celle d'un administrateur nommé par l'Assemblée générale.

Sont nommés par l'Assemblée générale :

- **Stefan Bichsel**, nommé en 2009
- **Florian Lachat**, nommé en 2006
- **Patrick Schaad**, nommé en 2010

La période de fonction expire en 2013.

Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour 5 ans et sont rééligibles. Le Conseil d'administration se constitue lui-même à l'exception du Président qui est nommé par le Gouvernement. Les mandats prennent fin au plus tard lors de l'Assemblée générale ordinaire qui suit la date à laquelle ils ont atteint l'âge de soixante-cinq ans révolus. L'Assemblée générale procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actionnaires représentés. La majorité relative est déterminante au deuxième tour.

L'élection des membres du Conseil d'administration a lieu au scrutin secret si le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes soumis à élection. Sous réserve des droits de désignation du Gouvernement, le Canton ne participe à ces élections que pour sa participation en qualité d'actionnaire privé.

3.5. / 3.6. ORGANISATION INTERNE ET COMPÉTENCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans les statuts et dans le règlement général d'organisation. En plus de son organisation et des tâches fixées par la Loi, elles portent sur :

- La fixation des principes relatifs à la politique générale.
- La détermination de la politique en matière de risques et la fixation du cadre général de la gestion des risques.
- L'établissement du Règlement général d'organisation et des règlements spéciaux.
- La surveillance de l'efficacité des instruments de contrôle et de leur fiabilité (SCI), notamment en matière de risques.
- L'approbation de la stratégie, des plans d'investissements et des budgets élaborés par la Direction.
- L'examen des rapports de révision du réviseur bancaire indépendant.
- L'octroi de crédits selon les compétences définies dans le règlement de crédit, l'octroi de crédits aux membres du Conseil d'administration et de l'Organe de révision.
- L'émission d'emprunts publics.
- La rémunération des membres du Conseil d'administration, de la Direction et du responsable de la révision interne, ainsi que les principes de rémunération du personnel. Le Conseil d'administration arrête également les dispositions en matière de prévoyance sociale en faveur du personnel.

- L'acceptation de la liste des limites pour dépôts auprès de banques et centrales de dépôts de titres.
- Le contrôle des engagements importants (art. 83 OB).
- Les nominations de commissions pour l'examen d'affaires particulières, du réviseur indépendant au sens de la législation fédérale, des membres de la Direction, du responsable de la révision interne et des personnes engageant la Banque par leur signature.

Le fonctionnement du Conseil d'administration est le suivant :

- Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, ou à la demande de ses membres, de la Direction ou de l'organe de révision. Le Conseil d'administration s'est réuni à 7 reprises en 2012, soit 6 séances d'une demi-journée et une séance hors les murs, sur 2 jours, en présence des membres de la Direction.
- Les décisions sont prises valablement si quatre membres au moins sont présents. En principe, le Directeur général assiste aux séances et les membres de Direction participent en fonction des sujets traités, avec voix consultative.
- Le président et le vice-président ont droit à la signature.

COMMISSION D'AUDIT

Président	Vincent Lang
Membres	Florian Lachat Nicole Gigon

La Commission d'audit se compose de trois membres du Conseil d'administration.

Le Directeur général et le responsable de la révision interne participent aux séances avec voix consultatives. Les membres de direction répondent devant la commission sur les rapports établis par la révision interne et qui concernent leur secteur respectif.

La Commission a pour fonction d'appuyer le Conseil d'administration dans l'exécution des obligations de surveillance que la loi, les statuts et les règlements internes lui attribuent.

La Commission dispose d'un accès direct aux réviseurs externes, à la révision interne, à la Direction générale et au personnel de la BCJ. Elle dispose des conseils et de l'assistance de consultants indépendants sans demander l'approbation préalable au Conseil d'administration. L'organe de révision externe rend compte de ses travaux d'audit à la Commission. Celle-ci arbitre tout désaccord survenant entre l'organe de révision externe, la révision interne et la Direction générale.

Les tâches de la Commission sont les suivantes :

- Elle procède à une analyse critique des boucllements financiers, c'est-à-dire des comptes de l'entreprise ainsi que l'établissement en conformité avec les principes comptables appliqués et apprécie notamment l'évaluation des principaux postes du bilan et hors bilan.
- Elle discute les boucllements financiers et la qualité des procédures comptables sous-jacentes avec le membre de direction chargé des finances et de la comptabilité, le réviseur responsable ainsi que le responsable de la révision interne.
- Elle rend compte de ses travaux au Conseil d'administration et émet une recommandation dans laquelle elle indique si elle estime que les comptes peuvent être soumis à l'Assemblée générale. La décision appartient à l'ensemble du Conseil d'administration.
- Elle surveille et évalue l'adéquation et l'efficacité du contrôle interne dans le domaine de l'établissement des rapports financiers.

- Elle s'assure, en cas de modifications substantielles du profil de risque de l'établissement, que le contrôle interne dans le domaine de l'établissement des rapports financiers est adapté en conséquence.
- Elle évalue l'analyse des risques, la stratégie d'audit en découlant et le plan d'audit axé sur les risques de la société d'audit et de la révision interne, ce au moins une fois par an et en cas de modifications substantielles du profil de risque de la BCJ .
- Elle s'assure périodiquement que la société d'audit et la révision interne disposent des ressources et des compétences adéquates pour exécuter leurs missions d'audit au sein de l'établissement.
- Elle s'assure périodiquement de l'indépendance et de l'objectivité de la société d'audit et de la révision interne; vérifie la compatibilité de l'activité d'audit de la société d'audit avec d'autres mandats éventuels.
- Elle procède à une analyse critique des rapports sur l'audit des comptes annuels et l'audit prudentiel et les commente avec le réviseur responsable.
- Elle analyse de manière critique les rapports de la révision interne et les discute avec le responsable de la révision interne.
- Elle s'assure que les insuffisances constatées ont été corrigées et que les recommandations de la société d'audit et de la révision interne ont été mises en œuvre.
- Elle évalue la prestation et la rémunération de la société d'audit.
- Elle évalue la collaboration entre la société d'audit et la révision interne.
- Elle évalue le bon fonctionnement du contrôle interne qui ne porte pas sur le domaine de l'établissement des rapports financiers, notamment la fonction de compliance et le contrôle des risques, dans la mesure où ce jugement n'est pas effectué par d'autres comités du Conseil d'administration.

La Commission informe semestriellement le Conseil d'administration du contenu de ses travaux, de ses observations et de ses commentaires éventuels et préavise les décisions soumises au Conseil d'administration.

La Commission d'audit se réunit à intervalles réguliers, au moins quatre fois par année. La commission s'est réunie à 5 reprises en 2012.

COMMISSION DES CRÉDITS

Président : Paul-André Sanglard
 Membres : Nicole Gigon
 Patrick Schaad

Le Conseil d'administration désigne en son sein une Commission des crédits formée de trois membres. La durée du mandat correspond à celle applicable au Conseil d'administration. Le Directeur général et le responsable du secteur crédit assistent aux séances avec voix consultatives.

La Commission des crédits a les attributions suivantes :

- Elle octroie les crédits selon les compétences définies dans le règlement de crédit.
- Elle prend connaissance des décisions du Comité des crédits.

- Elle prend connaissance du rapport trimestriel sur les dépassements de crédits supérieurs à CHF 100'000.– et du rapport semestriel sur les restructurations, assainissements, positions à risques, dénonciations, abandons de créances, liquidations, provisions et pertes, établis par le service juridique et financements spéciaux.
- Elle décide de l'octroi de crédits aux membres du Conseil d'administration et de l'Organe de révision, sous réserve des compétences du Conseil d'administration. Annuellement, elle informe le Conseil d'administration des crédits octroyés à ses membres et à l'Organe de révision.

La Commission des crédits se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. La Commission s'est réunie 17 fois en 2012.

COMMISSION DE POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES (RH) ET DE RÉMUNÉRATION

Président Florian Lachat
 Membres Stefan Bichsel
 Georges Humard

La Commission de politique RH et de rémunération se compose au minimum de trois membres du Conseil d'administration. Le Directeur général assiste aux séances avec voix consultative, tandis que les membres de Direction et le responsable des ressources humaines participent en fonction des sujets traités.

La Commission de politique RH et de rémunération n'a pas de compétence décisionnelle. Elle prépare et préavise les décisions du Conseil d'administration relative :

- à la politique et la stratégie RH
- à la politique de rémunération
- aux nominations et aux révocations des cadres et des membres de Direction
- au rapport annuel du responsable des ressources humaines

La Commission de politique RH et de rémunération se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Elle s'est réunie 3 fois en 2012.

3.7. INSTRUMENTS D'INFORMATION ET DE CONTRÔLE À L'ÉGARD DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le Conseil d'administration prend connaissance, à chaque séance, des résultats intermédiaires mis en regard du budget. Il est également informé de la situation des risques. Selon un programme annuel préétabli, il reçoit des informations sur les crédits les plus importants, sur les volumes de crédit octroyés et utilisés répartis par rating et sur

l'état des différents portefeuilles-titres. Il prend également connaissance des procès-verbaux des séances des commissions et des séances de direction.

Une fois par année, il examine les objectifs sectoriels quantitatifs et qualitatifs impartis à tous les secteurs de la Banque.

4. DIRECTION

4.1. / 4.2. COMPOSITION ET ACTIVITÉS

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Bertrand Valley Directeur général</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence en droit Brevet d'avocat</p>	<p>Etude d'avocat, Porrentruy</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1993)</p>	<p>Président de :</p> <ul style="list-style-type: none">- SDEJ (Société coopérative pour le développement de l'économie jurassienne), Delémont <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Real Time Center SA, Berne <p>Membre de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Conseil de fondation du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura
	<p>Ronald Cramatte Membre de Direction Secteur réseau</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence en droit Brevet d'avocat</p>	<p>Greffier auprès de la Commission Suisse de Recours du département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, Berne</p> <p>Responsable du service juridique de PROCAP, association suisse des invalides, Bienne</p> <p>Banque Cantonale du Jura (2004)</p>	<p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Immoestate Investment SA, Fribourg
	<p>Philippe Jobé Membre de Direction & secrétaire du Conseil d'administration Responsable de la comptabilité</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Diplôme fédéral d'employé de banque</p>	<p>Diverses fonctions auprès de Banque Jurassienne d'Epargne et de Crédit, Bassecourt & Delémont</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1979)</p>	<p>Vice-président de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Conseil de fondation du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura <p>Membre de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Conseil de fondation de la Caisse de pensions de la Collectivité ecclésiastique cantonale catholique-romaine de la République et Canton du Jura

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Martine Kohler</p> <p>Membre de Direction Secteur clientèle entreprises & crédits</p> <p>Delémont Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence ès sciences économiques</p>	<p>Diverses fonctions auprès du Crédit Suisse, Lausanne</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1991)</p>	<p>Administratrice de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Société Jurassienne d'Équipement SA, Delémont
	<p>Stéphane Piquerez</p> <p>Membre de Direction Secteur clientèle privée et marchés</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence ès sciences économiques</p>	<p>Assistant à l'Université de Lausanne</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1985)</p>	<p>Vice-président de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clinique Le Noirmont, Le Noirmont <p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Energie du Jura SA, Delémont <p>Membre de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseils des Fondations Gérard Burrus « Les Chevrières » et les « Hémionées » - Comité de placement de TSM Compagnie d'Assurances, La Chaux-de-Fonds - Juge assesseur au Conseil de prud'homme
	<p>Stéphane Ramseyer</p> <p>Membre de Direction Secteur logistique & administratif</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Diplôme fédéral d'employé de banque</p>	<p>Diverses fonctions auprès de la Banque Cantonale du Jura (1990)</p>	<p>Président de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de fondation Epargne 3 et 2^e pilier de la BCJ <p>Membre de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de fondation du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura

Aucun membre de la Direction n'a de fonctions permanentes de direction ou de consultation pour le compte de tiers. Si des membres de la Direction exercent des fonctions officielles et/ou mandats politiques, ils sont mentionnés sous la rubrique « Autres activités ».

4.3. CONTRAT DE MANAGEMENT

La Banque Cantonale du Jura n'a pas conclu de contrat de management avec des sociétés ou des personnes physiques n'appartenant pas au groupe.

5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.13, page 64.

Principes de rémunération

Les rémunérations sont versées en espèces. La BCJ n'a pas instauré de plan d'intéressement ou de participation en faveur des dirigeants et cadres et il n'existe aucune convention en matière d'indemnités de départ. La banque ne fait pas appel à des conseillers externes pour la fixation des rémunérations.

a) Conseil d'administration

Les administrateurs perçoivent des indemnités fixes, basées sur l'engagement nécessaire et la responsabilité liée à la fonction. Aucune rémunération n'est versée par rapport à la performance. La compétence pour fixer les rétributions des membres du Conseil d'administration est de la compétence du Conseil d'administration.

L'augmentation individuelle des rémunérations des membres du Conseil d'administration pour 2012 par rapport à 2011 enregistre l'impact annualisé de la modification de structure, entrée en vigueur au courant de 2011.

b) Direction

La rémunération de la Direction est composée du salaire (part fixe) et d'un bonus (part variable).

b1) Salaires (part fixe)

La politique salariale réservée au Directeur général et aux membres de la Direction doit assurer que les compétences et expériences nécessaires soient réunies et que les membres soient motivés et attachés à l'entreprise à long terme.

La rémunération individuelle est revue annuellement et décidée sur la base des responsabilités exercées. Elle est de la compétence du Conseil d'administration sur proposition de la Commission de politique RH et de rémunération.

Les contrats sont résiliables avec un délai de congé de 6 mois pour les Membres de Direction et avec un délai d'une année pour le Directeur général.

b2) Le bonus (part variable)

Le bonus se définit comme la rémunération variable permettant de rétribuer la performance individuelle ayant atteint des objectifs élevés et ayant contribué de manière particulière au développement de leur équipe ou de la banque en général. Cette composante de la rémunération rétribue l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés en début d'exercice.

Chaque année, le Conseil d'administration, sur proposition de la Commission de politique RH et de rémunération, arrête un montant représentant l'enveloppe globale de bonus, qui dépend des résultats de la banque (bénéfice brut), et attribue la part revenant au Directeur général et à chaque membre de la Direction.

Le bonus est attribué individuellement selon les critères suivants :

- les résultats du secteur,
- le degré d'atteinte des objectifs personnels,
- les défis particuliers de la fonction lors de l'année écoulée.

La pondération de ces critères intervient à la discrétion du Conseil d'administration.

La rémunération variable pour 2012 représente une augmentation de 21% par rapport à l'année précédente et est à mettre en relation avec le bon résultat annuel réalisé. Les bonus individuels attribués à la Direction pour l'exercice sous revue représentent entre 27% et 34% du salaire de base.

6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

6.1. LIMITATION ET REPRÉSENTATION DES DROITS DE VOTE

La BCJ n'a pas de limitation dans ce domaine. Elle se conforme au Code des obligations.

6.2. QUORUM STATUTAIRE

L'Assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actionnaires représentés. Pour les élections, la majorité relative est déterminante au deuxième tour.

Sous réserve des droits de désignation du Gouvernement, le Canton participe à l'élection des administrateurs nommés par l'Assemblée générale au titre de sa participation en qualité d'actionnaire privé.

Selon les statuts, la dissolution de la Banque peut être décidée par l'Assemblée générale réunissant les voix des trois quarts de la totalité du capital-actions, après consultation du Conseil d'administration, et avec l'approbation du Parlement.

6.3. CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est convoquée par le Conseil d'administration vingt jours au moins avant le jour de la réunion, par avis dans le Journal officiel de la République et Canton du Jura.

Cette convocation est également publiée dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce et dans les journaux suivants : Le Quotidien Jurassien, Le Franc-Montagnard, Le Temps, la Neue Zürcher Zeitung.

La convocation fixe le délai pour obtenir une carte d'admission et les possibilités de représentation, soit :

- par un autre actionnaire, par la banque dépositaire, par un représentant indépendant ou par la Banque Cantonale du Jura, en qualité de représentante de la société.

6.4. INSCRIPTION À L'ORDRE DU JOUR

Les actionnaires peuvent demander d'inscrire des propositions à l'ordre du jour d'une Assemblée générale, par écrit, et dans un délai de 45 jours avant l'assemblée.

6.5. INSCRIPTIONS AU REGISTRE DES ACTIONS

Le capital social de la BCJ n'est pas constitué d'actions nominatives. La Banque n'a par conséquent pas de registre des actionnaires. La convocation à l'Assemblée générale fixe le délai pour demander une carte d'entrée.

7. PRISE DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Néant.

8. ORGANE DE RÉVISION

8.1. DURÉE DU MANDAT DE RÉVISION ET DURÉE DE LA FONCTION DU RÉVISEUR RESPONSABLE

La BCJ a confié le mandat de révision à PricewaterhouseCoopers SA, Lausanne, en 1997.

M. Philippe Bochud est réviseur responsable depuis l'exercice 2010.

8.2. HONORAIRES DES RÉVISEURS	CHF 193'500.- HT
--------------------------------------	-------------------------

8.3. HONORAIRES ADDITIONNELS	CHF 5'000.- HT
-------------------------------------	-----------------------

8.4. INSTRUMENTS DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE

Notre organe de révision, PricewaterhouseCoopers SA, est agréé par la FINMA. En ce sens, il remplit les exigences fixées. Le réviseur responsable rencontre régulièrement la Direction. De plus, il participe aux séances du Conseil d'administration et de la Commission d'audit qui traitent en particulier des rapports bancaires. Les membres de la Commission d'audit évaluent l'organe de révision externe. Les résultats obtenus sont confrontés à ceux déterminés par la Direction et les écarts éventuels sont éclaircis avec le mandataire.

9. POLITIQUE D'INFORMATION

La politique d'information de la Banque Cantonale du Jura se fonde sur le principe de la transparence à l'égard de ses actionnaires, de ses clients, du marché des capitaux et du public dans le respect légitime des secrets des affaires et bancaire et du droit boursier. Les communiqués de presse et le rapport de gestion constituent les canaux d'information principaux. L'information à la République et Canton du Jura, actionnaire majoritaire, est défini à l'art. 17a de la Loi sur la Banque Cantonale du Jura, dont la teneur est la suivante :

Obligation d'information

Art. 17a ¹ La Banque, notamment son Conseil d'administration, a l'obligation d'informer, sans délai et de manière appropriée, d'office ou sur requête, le Gouvernement de tout élément nécessaire ou utile à l'Etat pour lui permettre d'exercer ses droits ou d'évaluer les conséquences d'une éventuelle obligation.

² Cette obligation d'information existe indépendamment des droits de l'Etat en tant qu'actionnaire ou de ceux des membres du Conseil d'administration nommés par le Gouvernement.

³ En outre, eu égard à la garantie de l'Etat, le Conseil d'administration remet chaque année au Gouvernement un rapport de l'organe de révision ou d'un réviseur indépendant portant notamment sur :

- a) tout élément susceptible d'avoir une incidence sur la garantie de l'Etat;
- b) la stratégie arrêtée par le Conseil d'administration;
- c) la situation des fonds propres;
- d) l'inventaire et l'évaluation des risques;
- e) la vérification des provisions et des amortissements;
- f) tout élément susceptible de s'écarter des dispositions légales réglementaires ou statutaires ou des principes commerciaux, notamment du but, du champ d'activité et du rayon d'activité de la Banque;
- g) la situation de la Banque par rapport aux autres banques cantonales et les mesures qu'elle envisage de prendre en cas d'écart à la moyenne;
- h) les résultats annuels et intermédiaires de la Banque;
- i) le plan financier, le budget et les prévisions.

⁴ En tous les cas, le secret bancaire et le secret des affaires sont respectés.

MEDIAS

Rapport annuel: il est disponible sous forme imprimée et sur le site Internet de la BCJ. Sur demande, ce document est adressé par courrier.

Site Internet (www.bcj.ch): la rubrique « Relations investisseurs » du site de la Banque met à disposition des actionnaires et investisseurs différentes informations : communiqués de presse, résultats annuels/semestriels, rapport de gestion. Sur le lien « Liste de diffusion », il est possible de s'inscrire en ligne pour recevoir les informations communiquées par la BCJ.

Presse: la BCJ publie ses comptes annuels et ses comptes intermédiaires semestriels, avec l'ensemble des autres banques cantonales, dans la FOSC. Les communiqués de presse de la BCJ sont diffusés selon l'actualité et les besoins.

AGENDA

24 avril 2013: Assemblée générale ordinaire à La Croisée des Loisirs à Delémont.

5 août 2013: publication des résultats semestriels 2013.

Fin janvier 2014: conférence de presse des résultats annuels 2013.

Début avril 2014: publication du rapport de gestion 2013.
Disponible sur le site Internet www.bcj.ch et dans tous les points de vente de la Banque.

Adresse de contact

Relation avec les investisseurs et la presse

Serge Voisard, Responsable Communication & Marketing

Téléphone +41 (32) 465 13 68, Fax +41 (32) 465 14 95, E-mail: serge.voisard@bcj.ch

ORGANISATION DE LA BANQUE



CONSEIL D'ADMINISTRATION



Paul-André Sanglard - Georges Humard - Florian Lachat - Vincent Lang - Patrick Schaad - Nicole Gigon
Manque sur la photo : Stefan Bichsel

Président

Paul-André Sanglard*,
Dr ès sciences économiques,
Administrateur de sociétés,
Porrentruy

Membres

Stefan Bichsel,
Directeur général, division Asset Management & Trading,
Banque Cantonale Vaudoise,
Villarepos

Nicole Gigon*,
Cheffe de l'Office régional de placement (ORP),
Saignelégier

Georges Humard *,
CEO, Humard Automation SA,
Delémont

Florian Lachat,
Directeur, Lachat Engineering,
Porrentruy

Patrick Schaad,
Directeur, responsable de la succursale
de La Chaux-de-Fonds, Banque Cantonale Neuchâteloise,
La Chaux-de-Fonds

* nommé par le Gouvernement
de la République et Canton du Jura

Vice-président

Vincent Lang*,
Directeur, Louis Lang SA,
Porrentruy

Secrétaire

Philippe Jobé,
Membre de direction, Banque Cantonale du Jura,
Porrentruy

**ORGANE DE RÉVISION
SELON LA LOI FÉDÉRALE SUR LES BANQUES**

PricewaterhouseCoopers SA,
Lausanne

ORGANE DE RÉVISION STATUTAIRE

PricewaterhouseCoopers SA,
Lausanne

RÉVISION INTERNE

Gérald Crelier, responsable
Hubert Rérat

DIRECTION



Ronald Cramatte - Philippe Jobé - Martine Kohler - Stéphane Ramseyer - Bertrand Valley - Stéphane Piquerez

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Bertrand Valley

MEMBRES DE DIRECTION

Ronald Cramatte
Philippe Jobé
Martine Kohler
Stéphane Piquerez
Stéphane Ramseyer

CADRES AU 31 DÉCEMBRE

RESPONSABLES DE SUCCURSALES

Benoît Gigandet,
Delémont
Yves Meusy,
Porrentruy
Jacques Prétat,
Saignelégier

FONDÉS DE POUVOIR

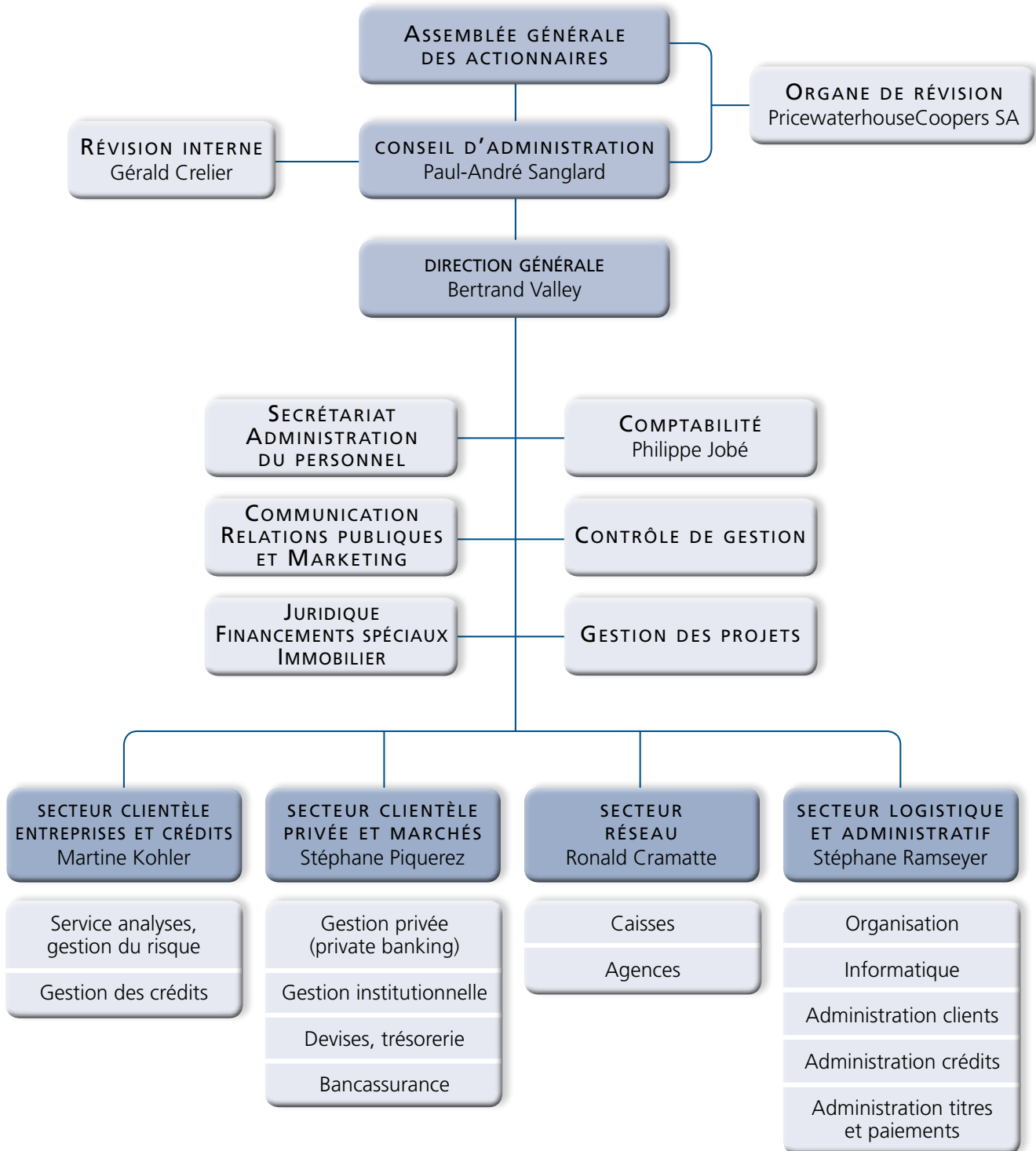
Cyrille Althaus
Daniel Boillat
Grégoire Boillat
Patrick Chapuis
Philippe Charmillot
Jean-Marc Farine
Jacques Frainier
Christian Frossard
Roland Frutiger
Vanessa Germano Su
Caroline Giammarino
Emmanuel Guélat

MANDATAIRES COMMERCIAUX

Rosalba Acquavia
Guy Bourquard
Christian Caillet
Emmanuel Fleury

Alain Jeannotat
Cyrille Joray
Ivan Missana
Alexis Pelletier
Serge Piquerez
Serge Ribeaud
Christophe Surdez
Nathalie Tissier
Claude Vanhouteghem
Alain Varé
Serge Voisard
Franz Wiedemann

ORGANIGRAMME



COMPTES ANNUELS



COMPTE DE RÉSULTAT

(en CHF)

	Annexe:	2012	2011	Différence
Résultat des opérations d'intérêts	5.1			
Produit des intérêts et des escomptes		39'802'075,86	40'551'396,04	-749'320,18
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		110'243,56	101'971,24	8'272,32
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		2'066'999,70	2'380'801,81	-313'802,11
Charges d'intérêts		-13'011'569,72	-15'088'009,62	2'076'439,90
<i>(dont rémunération de la garantie de l'Etat)</i>		<i>-633'000,00</i>	<i>-611'478,80</i>	<i>-21'521,20</i>
Sous-total des opérations d'intérêts		28'967'749,40	27'946'159,47	1'021'589,93
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les opérations de crédit		740'690,20	764'815,40	-24'125,20
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		7'375'578,99	7'946'236,96	-570'657,97
Produit des commissions sur les autres prestations de service		981'695,97	979'864,81	1'831'16
Charges de commissions		-245'076,95	-303'262,37	58'185,42
Sous-total des opérations de commissions et des prestations de service		8'852'888,21	9'387'654,80	-534'766,59
Résultat des opérations de négoce	5.2	3'666'250,57	2'945'523,58	720'726,99
Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		30'000,00	14'200,00	15'800,00
Produit des participations		179'512,40	229'368,95	-49'856,55
Résultat des immeubles		118'040,33	-336'957,90	454'998,23
Autres produits ordinaires		1'549'278,78	1'498'613,22	50'665,56
Autres charges ordinaires		0,00	-88'522,79	88'522,79
Sous-total des autres résultats ordinaires		1'876'831,51	1'316'701,48	560'130,03
Résultat brut		43'363'719,69	41'596'039,33	1'767'680,36
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	5.3	-14'740'427,64	-14'674'976,14	-65'451,50
Autres charges d'exploitation	5.4	-8'650'127,75	-8'851'003,82	200'876,07
Sous-total des charges d'exploitation		-23'390'555,39	-23'525'979,96	135'424,57
Bénéfice brut		19'973'164,30	18'070'059,37	1'903'104,93
Amortissements sur l'actif immobilisé	3.5	-1'123'013,08	-1'166'577,40	43'564,32
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	3.9	-4'115'645,96	-540'244,24	-3'575'401,72
Résultat intermédiaire		14'734'505,26	16'363'237,73	-1'628'732,47
Produits extraordinaires	5.5	3'729'919,33	0,00	3'729'919,33
Charges extraordinaires	5.5	-6'000'000,00	-4'000'000,00	-2'000'000,00
<i>(dont dotation aux Réserves pour risques bancaires généraux)</i>		<i>-3'000'000,00</i>	<i>-4'000'000,00</i>	<i>1'000'000,00</i>
<i>(dont dotation aux Réserves pour risques bancaires généraux) « Migration informatique »</i>		<i>-3'000'000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>-3'000'000,00</i>
Impôts		-3'887'207,70	-3'942'327,38	55'119'68
Résultat net de l'exercice		8'577'216,89	8'420'910,35	156'306,54

BILAN AVANT RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

ACTIFS

(en CHF)

Annexe:	2012	2011	Différence
Liquidités	38'688'711,63	82'383'827,71	-43'695'116,08
Créances résultant de papiers monétaires	0,00	0,00	0,00
Créances sur les banques	35'259'362,56	30'078'064,77	5'181'297,79
Créances sur la clientèle 3.1	349'980'615,73	355'917'648,13	-5'937'032,40
Créances hypothécaires 3.1 - 3.6.1	1'692'880'141,74	1'596'643'464,83	96'236'676,91
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce 3.2	4'401'720,11	4'226'366,07	175'354,04
Immobilisations financières 3.2 - 3.6.1	96'357'134,43	98'524'099,32	-2'166'964,89
Participations 3.2 - 3.3 - 3.4	3'476,961,26	3'168'279,21	308'682,05
Immobilisations corporelles 3.4	12'153'500,00	12'273'500,00	-120'000,00
Comptes de régularisation	2'785'848,90	2'491'453,02	294'395,88
Autres actifs 3.5	40'468'390,81	45'398'754,90	-4'930'364,09
Total des actifs	2'276'452'387,17	2'231'105'457,96	45'346'929,21
Total des créances de rang subordonné	100'000,00	100'000,00	0,00
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	81'243'330,86	90'612'204,06	-9'368'873,20
- dont créances sur le canton	81'226'009,66	90'595'900,61	-9'369'890,95

PASSIFS

(en CHF)

Annexe:	2012	2011	Différence
Engagements résultant de papiers monétaires	0,00	0,00	0,00
Engagements envers les banques	65'102'440,77	154'208'732,88	-89'106'292,11
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	889'691'247,84	781'718'891,09	107'972'356,75
Autres engagements envers la clientèle	658'790'863,22	744'260'071,72	-85'469'208,50
Obligations de caisse	16'092'000,00	21'575'000,00	-5'483'000,00
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	3.8 349'000'000,00	241'000'000,00	108'000'000,00
Comptes de régularisation	11'279'895,09	8'227'847,60	3'052'047,49
Autres passifs	3.5 50'421'055,98	54'131'574,64	-3'710'518,66
Correctifs de valeurs et provisions	3.9 31'706'840,00	31'079'000,00	627'840,00
Réserves pour risques bancaires généraux 3.9 - 3.11	77'000'000,00	71'000'000,00	6'000'000,00
- dont Réserve spécifique « Migration informatique »	3'000'000,00	0,00	3'000'000,00
Capital social	3.10 - 3.11 42'000'000,00	42'000'000,00	0,00
Propres titres de participation	3.11 -224'883,90	-202'613,53	-22'270,37
Autres réserves	3.11 252'444,91	243'687,19	8'757,72
Réserve légale générale	3.11 76'500'000,00	73'000'000,00	3'500'000,00
- dont Réserves issues d'apports de capitaux	39'857'942,60	40'800'000,00	-942'057,40
Bénéfice reporté	263'266,37	442'356,02	-179'089,65
Résultat de l'exercice	8'577'216,89	8'420'910,35	156'306,54
Total des passifs	2'276'452'387,17	2'231'105'457,96	45'346'929,21
Total des engagements de rang subordonné	0,00	0,00	0,00
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés (sans les prêts octroyés par la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses)	5'250'825,06	5'347'634,14	-96'809,08
- dont engagements envers le canton	3'542'161,86	3'710'556,35	-168'394,49

OPÉRATIONS HORS BILAN

(en CHF)

- engagements conditionnels	3.1 - 4.1	47'916'701,20	47'485'997,10	430'704,10
- engagements irrévocables	3.1	48'578'388,00	49'309'722,00	-731'334,00
- engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	3.1	3'000'000,00	3'000'000,00	0,00
- crédits par engagement	3.1 - 4.2	0,00	0,00	0,00
- instruments financiers dérivés (valeur nominale des contrats)	4.3	1'094'318'318,66	958'076'720,38	136'241'598,28
- valeurs de remplacement positives		1'967'378,04	4'811'656,28	-2'844'278,24
- valeurs de remplacement négatives		48'456'171,89	51'785'439,76	-3'329'267,87
- opérations fiduciaires	4.4	0,00	0,00	0,00

TABLEAU DE FINANCEMENT

(en milliers de CHF)	2012		2011	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Résultat de l'exercice	8'577		8'421	
Amortissements sur l'actif immobilisé	1'123		1'166	
Correctifs de valeurs et provisions	8'655	8'027	5'781	7'807
Comptes de régularisation actifs		294		192
Comptes de régularisation passifs	3'052			66
Autres actifs	4'930			16'698
Autres passifs		3'711	18'656	
Réserves pour risques bancaires généraux	6'000		4'000	
Dividende de l'exercice précédent		5'100		5'100
Solde	32'337	17'132	38'024	29'863
Flux de fonds du résultat opérationnel	15'205		8'161	
Capital social				
Propres titres de participation	54	76	207	137
Autres réserves	9		30	
Solde	63	76	237	137
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres		13	100	
Immobilisations corporelles		1'003		2'074
Participations		309		100
Valeurs immatérielles				
Solde	0	1'312	0	2'174
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé		1'312		2'174
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
- Engagements envers les banques		12'000		1'000
- Créances sur les banques				
- Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	127'000	19'000	63'000	15'000
- Immobilisations financières	2'167		16'026	16'031
- Fonds d'épargne et de placements	107'972		52'769	
- Autres engagements envers la clientèle	10'000		13'400	
- Obligations de caisse		5'483		5'974
- Créances hypothécaires		96'237		92'661
- Créances sur la clientèle	40'718			29'034
Opérations à court terme (< 1 an)				
- Engagements envers les banques		77'106		14'975
- Créances sur les banques		5'181	25'197	
- Créances sur la clientèle		34'781	4'727	
- Autres engagements envers la clientèle		95'469	10'500	
- Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		175	365	
- Engagements résultant de papiers monétaires				
- Créances résultant de papiers monétaires				
Solde	287'857	249'963	185'984	174'675
Flux de fonds de l'activité bancaire	37'894		11'309	
- Liquidités	43'695			17'396
Total des Sources de fonds	363'952		224'245	
Total des Emplois de fonds		363'952		224'245

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS



1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL

Le siège social de la BCJ est à Porrentruy. La Banque est présente dans 11 localités jurassiennes, à savoir : Porrentruy, Alle, Boncourt, Courgenay, St-Ursanne, Delémont, Bassecourt, Courrendlin, Courroux, Saignelégier et Le Noirmont. L'effectif du personnel converti en emplois à temps complet s'élevait à la fin de l'exercice à 111,1 collaborateurs (exercice précédent : 112,0).

L'activité de la Banque, conformément à ses statuts, traite de toutes les opérations de crédits et de dépôts. Elle exerce son action essentiellement dans le Canton du Jura.

OPÉRATIONS AU BILAN

Les opérations d'intérêts constituent la principale source de revenus de la Banque. Les prêts et crédits sont octroyés en faveur des personnes privées, ainsi que des PME qui constituent l'essentiel du tissu économique jurassien.

Pour son financement à long terme, la BCJ recourt aux différentes possibilités offertes par le marché. Elle est membre de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses et participe donc régulièrement aux emprunts émis par cet organisme.

La BCJ détient un portefeuille de titres dans le cadre de placements à moyen et long terme, enregistré dans les immobilisations financières. Il s'agit principalement de titres à taux d'intérêt fixe, pouvant être escomptés auprès de la BNS, ainsi que la mise ou la prise en pension de titres (REPO ou Reverse REPO).

La Banque gère le risque de taux de son bilan notamment par le biais d'instruments financiers dérivés.

OPÉRATIONS DE NÉGOCE

La BCJ exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques. Elle pratique en outre, pour son propre compte, un négoce de titres.

La BCJ privilégie les titres d'émetteurs de première qualité. Le négoce des matières premières et des marchandises ne fait pas partie de ses activités.

OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

La gestion de fortune, les opérations relatives aux dépôts fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que le négoce de titres pour le compte de la clientèle représentent l'essentiel des opérations de commissions et de prestations de service. La Banque propose aussi des produits et des conseils dans le domaine de la bancassurance.

GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

La gestion des risques est basée sur la politique en matière de risques, approuvée par le Conseil d'administration.

Le processus de gestion des risques s'étend de la politique de risque à la gestion au sens étroit (reconnaissance, évaluation et gestion de tous les risques), y compris la surveillance et le contrôle. On peut représenter ce processus et les principaux responsables comme suit :

	Responsabilité principale
Politique	Conseil d'administration
Identification, évaluation et gestion	Direction
Surveillance	Conseil d'administration et Direction
Contrôle	Conseil d'administration et réviseurs internes

Les différents risques font l'objet de limites précises, dont le respect est surveillé en permanence. La gestion des risques est définie à travers les règlements et les circulaires idoines de la Banque. Elle porte sur les risques suivants :

a) Risques de défaillance ;

(clients, contreparties bancaires, gros risques, risques pays, concentration de risques, genre de couverture)

b) Risques de marché ;

(changement de taux d'intérêt, devises, cours de titres, autres risques de marché)

c) Risques de liquidités/refinancement ;

(liquidité de caisse, liquidité globale, approvisionnement, refinancement)

d) Risques opérationnels ;

(exécution de transactions, vérifications de concordance, personnel, relève, pannes de système, juridiques, réputation, contamination, compliance, fiscaux, fraudes internes et externes, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, dommages aux biens physiques)

La Banque a intégré dans son organisation globale la gestion des risques et le contrôle interne. Elle bénéficie ainsi d'une consolidation de tous les risques encourus. Les contrôles mis en place dans les processus de travail, complétés par les rapports établis par la révision interne et l'analyse par la révision externe, constituent un élément clé pour une gestion efficace des risques et du contrôle interne. Ils ont donc un effet positif sur les processus internes. Ces contrôles garantissent par exemple que les erreurs au niveau des transactions soient détectées et corrigées à temps. Un rapport semestriel est présenté à la Direction, alors que le Conseil d'administration en prend connaissance une fois par année. La présentation au Conseil d'administration repose sur les nouveaux risques décelés durant l'année sous revue, ceux qui se sont avérés, et les menaces qui pourraient se traduire par de nouveaux risques dans un horizon temps défini. Les risques majeurs sont répertoriés avec probabilité de survenance et impact financier.

a) Risques de défaillance

La politique de crédit englobe la totalité des engagements. Ceux-ci pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements.

a1) Exposition au risque de crédit

La Banque limite les risques de crédit en pratiquant une politique de diversification, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs, et en se couvrant par le biais de normes d'avances adéquates. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes. L'organisation des compétences en

matière d'octroi de crédits est centrée sur les risques et se caractérise par des filières de décisions courtes. Il s'agit d'être extrêmement attentif dans le cadre du contrôle des avances accordées aux entités présentant un risque de défaillance accru. C'est pourquoi la Banque procède à une réévaluation, tous les trimestres, de la situation de cette dernière catégorie de débiteurs, de manière à prendre les mesures qui s'imposent, notamment en ce qui concerne l'adaptation du montant des provisions économiquement nécessaires.

a2) Valeur vénale des sûretés

Son système de rating donne à la Banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation permanente des ratings et une communication régulière avec la clientèle permettent à la Banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture. Pour l'évaluation des biens immobiliers, la Banque a édicté des procédures. Les immeubles de types artisanal, industriel ou les objets particuliers, pour lesquels le financement bancaire dépasse CHF 1 million, font en principe l'objet d'une expertise externe. La «valeur vénale», sur laquelle est basée le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante:

- Maison familiale, appartement en PPE, terrain à bâtir: valeur intrinsèque
- Immeuble locatif: valeur de rendement
- Immeuble commercial, hôtel, restaurant: valeur de rendement et valeur intrinsèque
- Immeuble artisanal ou industriel: valeur de rendement ou valeur intrinsèque
- Immeuble agricole: valeur licite selon la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR)
- Terrain: valeur de marché

La Banque a une bonne connaissance du marché immobilier dans le canton, ce qui lui permet d'apprécier la plausibilité des estimations retenues.

L'endettement est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette ainsi que de la valeur de nantissement des gages retenue par la Banque. Les hypothèques en deuxième rang doivent être amorties.

Des spécialistes en restructuration et en évaluation d'entreprises sont à la disposition de la clientèle et des conseillers pour traiter des questions de nature particulièrement complexe. La gestion centralisée des risques de crédit est assurée par un système moderne d'agrégation et d'analyse des risques de défaillance prenant en compte l'ensemble des secteurs d'activité. Les correctifs de valeurs et les provisions sont réexaminés et réajustés trimestriellement. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la Banque évalue les clients selon un système de rating comprenant 8 catégories. Ce système permet à la Banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle.

b) Risques de marché

b1) Risque de taux

Les opérations de bilan sont pilotées et surveillées par le comité ALM, dans le cadre de limites fixées annuellement par le Conseil d'administration. Les risques sont notamment couverts par des instruments dérivés dont les contre-parties sont de première qualité.

La Banque dispose d'un logiciel moderne permettant de calculer mensuellement les situations de risques – sensibilité des fonds propres, durations - et de rendement. Elle bénéficie par ailleurs des services d'un institut spécialisé, SunGard AG. Le risque de taux résulte des déséquilibres entre les volumes et les échéances des positions figurant au bilan. Pour les positions à taux variables (prêts hypothécaires à taux variable, épargne traditionnelle), des modèles de portefeuilles sont utilisés pour répliquer au mieux le rythme et l'ampleur des modifications de la structure des prêts et de l'épargne en fonction de l'évolution des taux du marché. Les mouvements de la courbe de taux ainsi que les changements de comportement de la clientèle sont à l'origine du risque de taux des positions actives et passives. Ces variations affectent directement le produit d'intérêts ou la valeur des fonds propres de la Banque. La Banque surveille deux mesures par rapport au risque de taux au bilan, l'évolution de la marge d'intérêt et l'évolution de la valeur des fonds propres. Pour ce faire, elle évalue les variations de la marge par le biais d'analyses dynamiques et le potentiel de pertes entre un scénario probable et des scénarii de stress. Quand à la mesure de la valeur des fonds propres, elle est évaluée par la duration des affaires actives et passives.

b2) Autres risques de marché

Pour limiter les autres risques de marché, qui sont essentiellement des risques de position sur titres de participation et de devises, la Banque a institué un système de limites. Les positions de négoce font l'objet de contrôles périodiques.

b3) Risque de liquidité / refinancement

Le risque de liquidité résulte de l'obligation de disposer des moyens de pouvoir faire face chaque jour à l'écoulement potentiel pouvant résulter de l'ensemble de ses engagements au passif. La Banque mesure le risque de liquidité sur la base du taux de couverture de la liquidité globale selon les dispositions légales en la matière.

c) Risques opérationnels

Les risques opérationnels représentent l'ensemble des vulnérabilités pouvant entraîner des pertes pour la Banque (défaillances techniques ou humaines, dans les systèmes de contrôle interne, procédures inadéquates, événements externes, etc.). Afin de maîtriser ces risques, la Banque dispose d'un système de contrôle interne qui est régulièrement vérifié par la révision interne. Cette dernière rend compte de ses travaux au Conseil d'administration.

d) Compliance et risques juridiques

Le service juridique contrôle le respect par la Banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours relatifs aux activités bancaires. Le service juridique veille également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

d1) Externalisation d'activité (outsourcing)

Dans le domaine informatique, la BCJ utilise en premier lieu les services de RTC (Real-Time Center) SA, à Berne, centre exploité dès 2010 par Hewlett Packard (HP) Suisse GmbH, sous le nom de HP Banking Service Center.

Compte tenu de l'évolution toujours plus complexe des opérations boursières et de ses dérivés, la Banque a confié l'administration du service des titres à la Banque Cantonale Bernoise. Par cet outsourcing, la Banque veut maintenir une activité dans ce domaine en s'appuyant sur de hautes compétences reconnues. Ces externalisations font l'objet de contrats de service détaillés, conformément aux directives de la FINMA. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de service sont tous soumis au secret bancaire.

En décembre 2012, la BCJ a choisi le logiciel Finnova pour sa nouvelle plate-forme informatique. Elle disposera ainsi d'une solution bancaire éprouvée et performante. La BCJ rejoindra une communauté rassemblant plus de cent banques, dont les banques cantonales de Fribourg, Genève, Neuchâtel et Valais. La mise en service de cette plate-forme marquera l'aboutisse-

ment d'un des projets stratégiques majeurs de modernisation de la BCJ et facilitera le développement de synergies avec ces banques cantonales romandes.

L'implémentation de cette nouvelle plate-forme est planifiée au cours du second semestre 2014 et sera le résultat d'une coopération étroite entre différents partenaires. L'application de la nouvelle plate-forme est fournie par Finnova AG Bankware. La mise en œuvre, l'intégration des applications et l'hébergement des solutions informatiques seront confiés à Swisscom IT Services.

d2) Système d'information

Les organes supérieurs sont informés régulièrement sur le bilan, la situation de rentabilité, comprenant également les risques, et sur tout autre événement pouvant influencer la marche des affaires.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

BASE

La tenue de la comptabilité ainsi que les principes comptables et d'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques et aux directives de la FINMA régissant l'établissement des comptes. Le rapport de gestion est conforme aux exigences du règlement de cotation de la Bourse suisse. La Banque établit et publie un boucllement individuel statutaire conforme aux dispositions régissant l'image fidèle (boucllement individuel combiné). Divers aménagements sont nécessaires afin que le boucllement individuel combiné respecte les prescriptions du droit des sociétés. La Banque ne publie pas de comptes consolidés, les participations majoritaires étant insignifiantes.

SAISIE DES OPÉRATIONS ET INSCRIPTION AU BILAN

Les opérations sont portées au bilan à la date de conclusion. La détermination du résultat est conforme à la durée de l'exercice.

CONVERSION DES TRANSACTIONS ET SOLDES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Le bilan est valorisé au cours du jour de clôture. Le gain ou la perte réalisé est comptabilisé dans le compte de résultat des opérations de négoce.

Principaux cours de conversion utilisés lors du boucllement:

Monnaie	année en cours billets / devises	année précédente billets / devises
EURO	1.1760 / 1.2080	1.1829 / 1.2139
Dollars US	0.8855 / 0.9138	0.9051 / 0.9351
Livres sterling	1.4385 / 1.4750	1.4133 / 1.4533

LIQUIDITÉS, CRÉANCES RÉSULTANT DE PAPIERS MONÉTAIRES, CRÉANCES SUR LES BANQUES ET ENGAGEMENTS AU PASSIF

Les montants sont portés au bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Les correctifs de valeurs pour créances compromises figurent au passif du bilan. La partie non échue des escomptes sur les papiers monétaires ainsi que les agios et disagios des propres emprunts sont délimités sur la durée et comptabilisés sous « autres actifs » et/ou « autres passifs ».

PRÊTS (CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES)

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les opérations hors bilan telles qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque les indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. La Banque les comptabilise directement à la rubrique correctifs de valeurs et provisions. Ce principe est également appliqué pour les intérêts compromis. Lorsque le paiement des intérêts est peu probable et, qu'en conséquence, la délimitation dans le temps devient inutile, la Banque renonce à la comptabilisation des intérêts.

La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la Banque peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Lorsqu'une créance est considérée comme entièrement ou partiellement irrécupérable, elle est amortie par le débit du correctif de valeur correspondant. Les montants récupérés sur les créances amorties sont portés en diminution du besoin de provisions de l'année en cours.

Aucun correctif de valeur n'est constitué par la Banque sur les créances appartenant aux catégories 1 à 5. Pour ces créances, le service de la dette est assuré, les sûretés fournies par les clients sont adéquates et les critères de solvabilité sont remplis. Les crédits des catégories 7 et 8 sont compromis et font l'objet de correctifs de valeurs individuels. Des correctifs de valeurs forfaitaires à hauteur de 5 % (dès 2012, précédemment 7.5 %) du montant des créances sont constitués pour les crédits de la catégorie 6 qui présente un risque latent de perte pour la Banque. Les prêts de cette catégorie ne font pas l'objet de correctifs de valeurs individuels.

Les correctifs de valeurs sont calculés selon un schéma systématique et leurs modifications sont comptabilisées trimestriellement.

Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, le service de la dette a repris normalement, et d'autres critères de solvabilité sont remplis.

OPÉRATIONS DE PRÊTS ET DE MISE EN PENSION DE TITRES

Le montant des liquidités reçu ou donné en garantie des prêts et emprunts de titres est porté au bilan, intérêts courus y compris. Pour les opérations de mise et prise en pension, seuls les montants en argent qui sont échangés figurent au bilan à leur valeur nominale, si la partie cédante conserve économiquement son pouvoir de disposition. La couverture de la valeur de marché des titres reçus est contrôlée tous les jours. Le produit ou la charge d'intérêts est délimité sur la durée des transactions sous-jacentes.

Les ventes de titres assorties d'une obligation de rachat (Repurchase) et les acquisitions de titres assortis d'une obligation de revente (Reverse Repurchase) sont assimilées à des opérations de financement garanti.

TITRES ET MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

Ces valeurs sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et corrigées à la date du bilan selon les cours du marché. Seuls des titres cotés sur des marchés officiels peuvent être acquis. Les gains et pertes de cours sont comptabilisés dans le résultat des opérations de négoce. La Banque ne calcule pas les frais de refinancement de ce portefeuille.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de créances figurant sous cette rubrique sont détenus à long terme, c'est-à-dire en principe jusqu'à l'échéance. Le montant porté au bilan correspond à l'évaluation selon l'«accrual method». Les agios et disagios correspondants sont délimités

sur la durée restante et sont imputés au résultat des opérations d'intérêts. Les gains et pertes résultant des opérations d'intérêts aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation sont délimités sur la durée résiduelle de l'opération, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance initialement prévue. Les dépréciations de valeur pour raison de solvabilité, de même que les reprises subséquentes, sont comptabilisées sous la rubrique «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires».

Les titres de participation sont enregistrés aux prix d'acquisition. Ils sont évalués en fin d'exercice selon le principe de la valeur la plus basse correspondant au montant le moins élevé résultant de la comparaison du coût d'achat et de la valeur de liquidation.

Les immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente sont inscrits au bilan lors de l'acquisition à la valeur de rendement effectif ou théorique ajusté. Ils sont évalués en fin d'exercice selon le principe de la valeur la plus basse. Les adaptations nécessaires figurent sous la position «Autres charges ordinaires».

PARTICIPATIONS

Les participations jusqu'à CHF 20'000.- sont amorties totalement l'année de leur acquisition. Les plus importantes sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition compte tenu des amortissements nécessaires en cas d'évaluation inférieure.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les machines, le mobilier et les installations sont amortis selon leur durée de vie économique. Les immeubles abritant totalement ou partiellement des locaux destinés à l'activité bancaire sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué d'un amortissement en fonction du degré de vétusté. Les amortissements sont effectués selon un plan s'étendant sur toute la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

Une actualisation des valeurs comptables avec les durées de vies économiques effectives est calculée régulièrement. En cas d'écart, les amortissements sont adaptés par le compte «Amortissements sur l'actif immobilisé».

Les durées de vies économiques suivantes sont utilisées:

Immeubles à l'usage de la banque	max. 50 ans
Matériel informatique, machines et installations	max. 5 ans
Mobilier	max. 8 ans
Software	amorti l'année d'acquisition

VALEURS INCORPORELLES

Le bilan de la Banque ne contient pas de valeurs incorporelles.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

Le personnel de la BCJ est assuré, au sens de la Loi sur la Prévoyance professionnelle, auprès du Fonds de Prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées comme charges de personnel.

IMPÔTS

La Banque impute les impôts dans la période où le revenu est acquis. Les impôts dus au titre du bénéfice courant et du capital imposable sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique « compte de régularisation ».

La BCJ paie des impôts cantonaux, communaux, ecclésiastiques et l'impôt fédéral direct.

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS, ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES, ENGAGEMENTS DE LIBÉRER ET D'EFFECTUER DES VERSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, la Banque constitue des provisions au passif du bilan.

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

En application du principe de prudence, la Banque constitue des correctifs de valeurs et des provisions individuels pour tous les risques de perte reconnaissables. Les correctifs de valeurs et provisions qui, au cours d'une période comptable, ne sont plus économiquement nécessaires sont dissous et portés au compte de résultat.

Les correctifs de valeurs forfaitaires pour risques de défaillance de même que les provisions destinées à la couverture des autres risques sont portés au passif du bilan à la rubrique « Correctifs de valeurs et provisions ».

PROPRES TITRES DE CRÉANCES ET DE PARTICIPATION

Les propres titres de créances, obligations de caisse et titres du marché monétaire sont compensés avec les positions du passif correspondantes.

La position en propres titres de participation est portée en déduction des fonds propres, à concurrence des coûts d'acquisition, sous une rubrique distincte. Les dividendes et les résultats des aliénations ultérieures sont directement attribués aux « Autres réserves ».

RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées dans le but de couvrir les risques latents sur l'activité bancaire. Elles sont considérées comme fonds propres au sens de l'Ordonnance d'exécution de la Loi sur les banques.

RÉSERVE LÉGALE GÉNÉRALE

A la suite de la modification de l'article 5 de la Loi sur l'impôt anticipé, le Conseil d'administration a décidé de scinder la Réserve légale générale entre les apports de capital et les dotations effectuées sur les exercices annuels. Par cette adaptation, le Conseil d'administration se réserve le droit de proposer à l'Assemblée générale, dans le futur, de rembourser tout ou partie de cette réserve sans que ces remboursements ne soient considérés comme revenus imposables pour les personnes physiques et ne soient soumis à l'impôt anticipé.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Face aux risques de taux d'intérêts, la Banque traite des instruments dérivés. Les valeurs de remplacement sont comptabilisées sous autres actifs (valeurs positives) ou autres passifs (valeurs négatives). Les contrats ouverts, avec indication des montants des sous-jacents, sont présentés dans les opérations hors bilan et dans l'annexe.

Opérations de négoce

Les instruments utilisés dans le cadre des opérations de négoce sont évalués à leur juste valeur. Celle-ci découle soit du prix résultant d'un marché efficient et liquide, soit du prix offert par les teneurs du marché. Les résultats réalisés et non réalisés sont portés au compte de résultat des opérations de négoce.

Opérations de couverture

Le résultat des dérivés que la Banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du bilan pour gérer les risques de taux est attribué de façon identique aux opérations couvertes. L'écart entre les valeurs de remplacement positives et négatives est présenté dans le compte de compensation, c'est-à-dire sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Lorsque des contrats sont liquidés avant l'échéance, les gains et pertes réalisés sont délimités sur la durée résiduelle, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance prévue à l'origine du contrat.

Les effets de couverture ainsi que les buts et stratégies visés par des opérations de couverture sont documentés lors de la conclusion des opérations. La Banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture. Les opérations ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction initiale sont assimilées, pour leur fraction excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

CHANGEMENTS DE PRINCIPES COMPTABLES

Néant.

3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

(en milliers de CHF)

3.1. APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

	NATURE DES COUVERTURES			Total
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	
PRÊTS				
Créances sur la clientèle	22'767	29'934	297'280	349'981
<i>dont envers des Collectivités de droit public</i>			200'740	200'740
Créances hypothécaires				
<i>dont immeubles d'habitation</i>	1'301'065			1'301'065
<i>dont immeubles commerciaux</i>	81'728			81'728
<i>dont artisanat et industrie</i>	186'626			186'626
<i>dont autres</i>	100'167	7'216	16'078	123'461
Total des prêts				
Exercice de référence	1'692'353	37'150	313'358	2'042'861
Exercice précédent	1'610'651	25'444	316'466	1'952'561
HORS BILAN				
Engagements conditionnels	2'765	261	44'891	47'917
Engagements irrévocables			48'578	48'578
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			3'000	3'000
Crédits par engagements				0
Total hors bilan				
Exercice de référence	2'765	261	96'469	99'495
Exercice précédent	1'692	243	97'861	99'796
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
PRÊTS COMPROMIS				
Exercice de référence	65'320	42'677	22'643	22'643
Exercice précédent	75'641	49'714	25'927	25'927

La diminution des créances, respectivement de la valeur estimée de réalisation des sûretés provient de la liquidation d'anciens dossiers compromis.

3.2. RÉPARTITION DES PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES PARTICIPATIONS

PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

	Exercice de référence	Exercice précédent
- Titres de créance	2'255	2'337
- cotés	2'255	2'337
- Titres de participation	2'076	1'865
- Métaux précieux	71	24
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	4'402	4'226

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Exercice de référence	Exercice précédent	Exercice de référence	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Titres de participation	1'102	1'074	1'583	1'591
<i>dont participations qualifiées</i>	0	0	0	0
Titres de créance	94'785	97'150	96'558	99'524
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	94'785	97'150	96'558	99'524
Immeubles	470	300	470	300
Total des immobilisations financières	96'357	98'524	98'611	101'415
<i>dont titres admis en pension selon les dispositions sur les liquidités</i>	80'760	81'115		

PARTICIPATIONS

	Exercice de référence	Exercice précédent
avec valeur boursière	44	44
sans valeur boursière	3'433	3'124
Total des participations	3'477	3'168

3.3. PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

PARTICIPATIONS MAJORITAIRES

SOCIÉTÉ :

Immobestate Inv. SA,
Fribourg, Société immobilière

CAPITAL-ACTIONS

CHF 50'000

POURCENTAGE DÉTENU

100 %

SDEJ

(Société coopérative pour le développement
de l'économie jurassienne), Delémont

CHF 2'200'000

50 %

Les sociétés dominées étant insignifiantes dans l'optique des objectifs visés par les comptes consolidés, la Banque n'établit pas de comptes consolidés.

AUTRES PARTICIPATIONS

La Banque possède des participations minoritaires dans les sociétés communes aux banques cantonales suisses, dont les parts sont déterminées en fonction de l'importance des établissements membres :

- Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses, Zurich
- Caleas SA, Zurich
- Swissca Holding SA, Berne
- ADUNO Holding SA, Zurich

La BCJ détient également des participations minoritaires dans les sociétés suivantes :

- Energie du Jura SA, Delémont
- Régiotech SA, Porrentruy
- Clinique du Noirmont, Le Noirmont
- Société Jurassienne d'Équipement SA, Delémont
- Finarbit SA, Küsnacht
- Six Group AG, Zurich
- Centre de Loisirs des Franches-Montagnes SA, Saignelégier

3.4. PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence
PARTICIPATIONS							
Participations majoritaires *	1'000	-1'000	0				0
Participations minoritaires	5'590	-2'422	3'168	309			3'477
Total des participations	6'590	-3'422	3'168	309	0	0	3'477
IMMEUBLES							
- immeubles à l'usage de la banque	12'558	-5'367	7'191	340		-184	7'347
- autres immeubles	6'893	-3'724	3'169			-92	3'077
Autres immobilisations corporelles **	4'039	-2'125	1'914	663		-847	1'730
Total des immobilisations corporelles	23'490	-11'216	12'274	1'003	0	-1'123	12'154
Valeurs immatérielles	0	0	0	0	0	0	0

Valeur d'assurance incendie:

- des immeubles (y.c. les immeubles figurant sous immobilisations financières, réf. 3.2)	27'155
- des autres immobilisations corporelles	13'000

* L'impact d'une utilisation de la méthode de mise en équivalence sur les participations dans lesquelles la Banque a une influence significative est nul.

** Selon durée de vie économique

La Banque n'a pas d'engagement de leasing.

Le montant des amortissements des immobilisations corporelles correspond aux amortissements planifiés.

3.5. AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers (contrats pour propre compte)				
- portefeuilles destinés au négoce	140	665	602	400
- gestion du bilan	1'827	47'791	4'210	51'385
Compte de compensation	37'979		39'477	
Impôts indirects	229	1'153	337	1'227
Comptes de règlement	15	440	96	357
Autres divers	278	372	677	763
Total	40'468	50'421	45'399	54'132

3.6.1. MONTANT TOTAL DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Montant des créances hypothécaires affecté à la couverture exigée pour les emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des Banques cantonales suisses

	Valeur comptable	Engagements
- Exercice de référence	410'817	349'000
- Exercice précédent	299'339	241'000

Dépôt de couverture BNS pour facilités de resserrements de liquidités

	Valeur comptable	Limite	Engagement
- Exercice de référence	11'156	10'000	0
- Exercice précédent	11'524	10'000	0

3.6.2. OPÉRATIONS DE PRÊT ET DE PENSION EFFECTUÉES AVEC DES TITRES

La banque n'a pas d'opération en cours.

3.7. ENGAGEMENTS ENVERS L'INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1'009	1'111
Autres engagements envers la clientèle	38	1'043
Total des engagements envers la propre institution de prévoyance	1'047	2'154

3.7.1. INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

Le personnel de la BCJ est assuré, au sens de la Loi sur la Prévoyance professionnelle, auprès du Fonds de Prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura. L'organisation, la gestion et le financement de cette Caisse sont régis par la Loi (LPP), les statuts et le règlement en vigueur. Il s'agit d'une caisse en primauté des cotisations. L'affiliation à la Caisse de retraite est obligatoire pour tous les employés dont le salaire atteint le minimum LPP. Les administrateurs de la Banque font partie intégrante du cercle des assurés pour le revenu obtenu dans le cadre des activités de la Banque et pour autant que les indemnités annuelles atteignent le minimum LPP. Tous les assurés ont droit aux prestations de retraite dès leur 62^e anniversaire. Moyennant une réduction de leur rente, les assurés ont toutefois la possibilité de partir en retraite anticipée dès l'âge de 58 ans. Le Fonds de prévoyance assure un pont AVS entre l'âge de la retraite et l'âge AVS. L'employeur verse une cotisation extraordinaire unique au moment de l'ouverture du droit à la rente Pont AVS pour le financement de la part acquise par l'assuré à partir du 01.01.2006.

3.7.2. AVANTAGES ÉCONOMIQUES PROVENANT D'UN EXCÉDENT DE COUVERTURE / DÉCOUVERT

	31.12.2011	31.12.2010
Les derniers comptes annuels révisés du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura (établis selon la norme de la Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de:	97.9 %	98.6 %

- Les réserves de fluctuation de valeur dans les comptes de l'institution de prévoyance ont été totalement dissoutes au terme de l'exercice 2008.
- En 2009 et compte tenu de la situation financière à fin 2008, le Conseil de fondation a pris des mesures d'assainissement en vue de retrouver rapidement un taux de couverture suffisant. L'effort nécessaire est pris en charge paritairement entre l'employeur et les affiliés. L'employeur a versé l'intégralité de sa part sous forme de versement unique au titre de réserves de cotisations à hauteur de CHF 2,8 millions, dont CHF 2,35 millions incluant une déclaration de renonciation à leur utilisation (Le Fonds de prévoyance et la BCJ ont signé une convention réglant les modalités du transfert dans le compte des cotisations ordinaires de l'employeur, l'utilisation de celui-ci et une durée maximale) et CHF 0,45 million au titre du déficit constaté et contribution paritaire de l'employeur à l'effort d'assainissement.
- A fin 2012, le Conseil de fondation a pris la décision de maintenir, pour une durée de 2 ans, la cotisation d'assainissement paritaire, respectivement de la remplacer par une cotisation de renforcement si le taux de couverture devait être supérieur à 100 % au terme de l'exercice 2012.
- Le Conseil d'administration de la BCJ considère que les éventuels excédents de couverture des prochaines années au sens de la norme Swiss GAAP RPC 16 seraient utilisés pour combler l'excédent de sous-couverture d'une part et pour reconstituer la réserve de fluctuation de cours à l'objectif défini par le Conseil de fondation d'autre part. Dès lors, il n'en résulterait aucun avantage économique pour l'employeur.
- Au 31.12.2012, la situation financière s'est améliorée compte tenu du rendement obtenu sur les actifs durant l'exercice de référence d'une part et de l'intérêt rémunérateur fixé sur les engagements de prévoyance des actifs d'autre part.

3.7.3. RÉSERVES DE COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

La BCJ a versé en 2009 une contribution de CHF 2,35 millions au titre de réserve extraordinaire de cotisations avec renonciation à leur utilisation. En application de la norme Swiss GAAP RPC 16, ce montant a été comptabilisé à l'actif et totalement provisionné.

3.7.4. RISQUE DE DÉFICIT ET CONTRIBUTION PARITAIRE DE L'EMPLOYEUR À L'EFFORT D'ASSAINISSEMENT

La BCJ a versé une contribution de CHF 0,45 million au titre du risque encouru par la situation financière du Fonds de prévoyance. Elle représente la contribution paritaire de la banque à l'effort consenti par les assurés.

Cette somme a été également activée dans les comptes de la Banque et totalement provisionnée par charges de personnel.

A fin 2012, cette contribution a été totalement utilisée et la provision réduite à 0.

3.8. PRÉSENTATION DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

	Exercice de référence				Exercice précédent	
Emprunts auprès des établissements de lettres de gage	349'000				241'000	
- taux moyen	1.79 %				2.19 %	
Aperçu des échéances	<= 1 an	>1 an à <= 2 ans	>2 ans à <= 3 ans	>3 ans à <= 5 ans	>5 ans	Total
Exercice de référence	25'000	15'000	44'000	84'000	181'000	349'000
Exercice précédent	19'000	25'000	15'000	31'000	151'000	241'000

3.9. PRÉSENTATION DES CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS / RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisations conformes à leur but	Recouvrements, intérêts compromis, différences de change	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	29'454	-392	182	4'128	-7'619	25'753
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	130	-8	0	25	0	147
Provisions pour engagements de prévoyance	2'500	-150	0	0	0	2'350
Autres provisions	1'495	-8	0	4'320	0	5'807
Total des correctifs de valeurs et provisions	33'579	-558	182	8'473	-7'619	34'057
à déduire: correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-2'500					-2'350
Total des correctifs de valeurs et provisions selon bilan	31'079					31'707
Réserves pour risques bancaires généraux	71'000	0	0	6'000*	0	77'000*

* dont 3 millions pour la Réserve « Migration Informatique »

3.10. PRÉSENTATION DU CAPITAL SOCIAL ET INDICATION DES PROPRIÉTAIRES DE CAPITAL DÉTENANT DES PARTICIPATIONS DE PLUS DE 5 % DES DROITS DE VOTE

(réf. Gouvernance d'entreprise, points 1.2, 2.1 et 2.4)

Capital social	Valeur nominale totale	Nombre de titres au porteur	Capital donnant droit au dividende
Exercice de référence	42'000	3'000'000 valeur nominale CHF 14.–	42'000
Exercice précédent	42'000	3'000'000 valeur nominale CHF 14.–	42'000

L'action est cotée à la SIX, sous le No ISIN CH0032991348

Dernière modification du capital-actions : 2008 - réduction de la valeur de nominale de CHF 15.– à CHF 14.–.

Chaque action donne droit à une voix aux Assemblées générales.

Capital autorisé ou conditionnel:

Selon l'art 6 des statuts, la Banque peut procéder à des augmentations de capital autorisées ou conditionnelles de capital aux conditions fixées par le Code des obligations. Cette possibilité n'est pas utilisée.

Garantie de l'Etat

La République et Canton du Jura garantit les engagements de la Banque dans la mesure où les fonds propres de cette dernière et les créances découlant d'engagements de rang subordonné n'y suffisent pas (Art. 6 de la Loi sur la Banque Cantonale du Jura).

Rémunération de la garantie de l'Etat

La Banque rémunère la garantie en versant annuellement à l'Etat un montant compris entre 0,6 et 1 pour cent de ses fonds propres exigibles. Ceux-ci sont déterminés d'après la législation fédérale sur les banques, sans tenir compte du privilège en faveur des banques cantonales, et sur la base des comptes de l'année précédente. Après consultation du conseil d'administration, le Gouvernement fixe chaque année le montant de la rémunération, par voie d'arrêté, en tenant compte de la situation financière de la Banque, notamment de son taux de couverture des fonds propres exigibles et de la conjoncture. Le taux appliqué en 2011 et 2012 a été de 0,67 %

Propriétaires importants de capital:

- Participation de la République et Canton du Jura (55,66 %) dont participation majoritaire légale (51 %).
- Participation de la Banque Cantonale Neuchâtelaise (9,22 %).
- Participation de la Banque Cantonale de Zurich (7,62 %).
- Participation de la Banque Cantonale Vaudoise (4,84 %).

Par ailleurs, 4 autres banques cantonales détiennent environ 9,3 % du capital, aucune n'atteignant 3 %.

Ainsi, globalement, les banques cantonales détiennent environ 31 % du capital.

3.11. JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres au début de l'exercice de référence	Avant répartition du bénéfice	Après répartition du bénéfice
Capital social	42'000	
Réserve légale générale	73'000	
Réserves pour risques bancaires généraux	71'000	
Autres réserves	244	
Bénéfice de l'exercice	8'863	
moins propres titres de participation	-203	
Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence	194'904	
Dividende prélevé sur le bénéfice de l'exercice précédent	-5'100	
Achats de propres titres de participation (au prix d'achat) *	-76	
Ventes de propres titres de participation (au prix d'achat) **	54	
Gain d'aliénation de propres titres de propriété et dividendes perçus	8	
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux	3'000	
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux - « Réserve Migration informatique »	3'000	
Bénéfice de l'exercice de référence	8'577	
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence	204'367	199'267
dont capital social	42'000	42'000
dont réserve légale générale	76'500	80'000
dont réserves pour risques bancaires généraux	74'000	74'000
dont réserves pour risques bancaires généraux - « Migration informatique »	3'000	3'000
dont autres réserves	252	252
dont résultat au bilan	8'840	240
moins propres titres de participation	-225	-225
La réserve légale générale est soumise à des restrictions quant à sa distribution selon article 5 LB.		
PROPRES TITRES DE PARTICIPATION		
	Nombre de titres	Prix moyen
Stock au début de l'exercice	3'402	59,56
- Achats (*)	1'226	62,37
- Ventes (**)	-901	60,18
Stock à la fin de l'exercice de référence	3'727	60,33

FONDS PROPRES EXIGIBLES ET FONDS PROPRES EXISTANTS (NON AUDITÉS)

	Méthode utilisée	Exercice de référence	Exercice précédent
Présentation des fonds propres pouvant être pris en compte			
Fonds propres de base bruts		199'492	190'006
- propres titres en portefeuille		-225	-203
Sous-total		199'267	189'803
- éléments à déduire des fonds propres de base		-2'408	-1'343
= Fonds propres de base (Tier 1)		196'859	188'460
+ Fonds propres complémentaires pouvant être pris en compte (Tier 2)		0	0
+ Fonds propres supplémentaires pouvant être pris en compte (Tier 3)		0	0
= Fonds propres pris en compte		196'859	188'460
Présentation des fonds propres requis			
Risques de crédit	<i>standard suisse</i>	90'053	86'500
Risques non liés à des contreparties		3'398	3'436
Risques de marché	<i>de minimis</i>	446	348
- dont sur instruments de taux d'intérêts			0
- dont sur titres de participation			0
- dont sur devises et métaux précieux		446	348
- dont sur matières premières			0
Risques opérationnels	<i>indicateur de base</i>	6'151	6'162
= Sous-total		100'048	96'446
- Allègements de fonds propres en faveur des banques cantonales avec garantie de l'Etat *		0	-3'936
- Allègements pour correctifs de valeur et provisions au passif		-1'768	-1'960
= Total des fonds propres requis		98'280	90'550
Surplus de fonds propres		98'579	97'910
Taux de couverture en %		200	208
Taux de couverture en % sans la déduction pour banque cantonale		200	199
Ratios			
Tier 1 ratio (part des fonds propres de base par rapport au total des fonds propres requis)		16.02 %	17.43 %
Tier 2 ratio (part des fonds propres complémentaires par rapport au total des fonds propres requis)		16.02 %	17.43 %
Tier 3 ratio (part des fonds propres supplémentaires par rapport au total des fonds propres requis)		16.02 %	17.43 %
Solvabilité (part des fonds propres par rapport au total des fonds propres requis)		16.02 %	17.43 %

* (12.5 %, abrogée au 01.01.2012, par réduction progressive dès 2010)

3.12. STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT ET DES FONDS ÉTRANGERS

	À VUE	DÉNONÇABLE	DURÉE D'ÉCHÉANCE RÉSIDUELLE				immobilisé	TOTAL
			jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	+ 1 an à 5 ans	dans plus de 5 ans		
ACTIF CIRCULANT								
Liquidités	38'689							38'689
Créances sur les banques	14'620	17'420	3'219					35'259
Créances sur la clientèle	1'839	104'439	26'443	69'839	86'190	61'231		349'981
Créances hypothécaires	735	142'925	124'632	239'117	899'507	285'964		1'692'880
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	4'402							4'402
Immobilisations financières	1'102		7'007	17'000	39'069	31'709	470	96'357
Total de l'actif circulant								
Exercice de référence	61'387	264'784	161'301	325'956	1'024'766	378'904	470	2'217'568
Exercice précédent	111'640	281'456	114'132	252'367	1'030'283	377'595	300	2'167'773
FONDS ÉTRANGERS								
Engagements envers les banques	6'934		20'876	32'292	5'000			65'102
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		888'674	1'017					889'691
Autres engagements envers la clientèle	318'665		86'126	164'000	40'000	50'000		658'791
Obligations de caisse			2'951	1'710	10'359	1'072		16'092
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts				25'000	143'000	181'000		349'000
Total des fonds étrangers								
Exercice de référence	325'599	888'674	110'970	223'002	198'359	232'072	0	1'978'676
Exercice précédent	316'211	777'812	331'150	183'408	205'590	128'592	0	1'942'763

3.13. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES SOCIÉTÉS LIÉES, AINSI QUE DES CRÉDITS AUX ORGANES

SOCIÉTÉS LIÉES

	Exercice de référence	Exercice précédent
Créances sur des sociétés liées	6'110	6'105
Engagements envers des sociétés liées	26'513	42'042

Les prestations fournies (taux d'intérêt, opérations sur titres, trafic des paiements, octroi de crédits, rémunération de dépôts) sont facturées aux mêmes tarifs que s'il s'agissait de parties tierces.

ORGANES DE LA BANQUE : CRÉDITS ET PRÊTS, RÉMUNÉRATION ET PARTICIPATIONS

Nom	Fonction	Rémunération		Charges sociales à charge de l'employeur	Nombre d'actions détenues	Prêts** en milliers
		fixe	variable*			
Conseil d'administration						
M. Sanglard	Président	131'500		27'471	3'000	1'675
M. Lang	Vice-président	41'500		5'679	250	
M. Bichsel ¹⁾	Membre	28'080			²⁾	
Mme Gigon	Membre	28'750		1'797	100	166
M. Humard	Membre	23'000		1'437	100	
M. Lachat	Membre	29'500		1'844	100	2'000
M. Schaad ¹⁾	Membre	26'190			³⁾	
Total		308'520		38'228	3'550	3'841
Direction						
M. Valley	Directeur général	235'033	80'000	71'711	250	402
M. Cramatte	Membre de Direction				200	
M. Jobé	Membre de Direction				500	
Mme Kohler	Membre de Direction				200	
M. Piquerez	Membre de Direction				240	590
M. Ramseyer	Membre de Direction				200	
Total		1'048'417	330'000	298'309	1'590	2'447

¹⁾ rémunération versée à l'employeur

²⁾ représentant de la Banque Cantonale Vaudoise, actionnaire pour 145'110 actions

³⁾ représentant de la Banque Cantonale Neuchâteloise, actionnaire pour 276'600 actions

* A valoir sur l'exercice, mais versées en 2013

** Il s'agit de prêts garantis principalement par des cédulas hypothécaires

Par ailleurs, la BCJ compte des prêts consentis à 2 anciens membres de la Direction pour un montant total de CHF 700'000, aux conditions fixées pour le personnel (cf ci-après).

- Le Conseil d'administration, sur préavis de la Commission de politique RH et de rémunération, est compétent pour fixer annuellement les rétributions des membres du Conseil d'administration et de la Direction. Les administrateurs perçoivent des indemnités fixes. Aucune rémunération n'est versée par rapport à la performance. Les administrateurs de la Banque font partie intégrante du cercle des assurés du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura, pour le revenu obtenu dans le cadre des activités de la banque et pour autant que les indemnités annuelles atteignent au moins le montant minimum fixé dans le Règlement. L'enveloppe des primes pour l'ensemble des collaborateurs est également fixée par le Conseil d'administration en fonction des résultats annuels. Sur le montant décidé, il attribue la part revenant à chaque membre de la Direction, en fonction des objectifs réalisés.
- Le Conseil d'administration n'a pas subi de modification dans sa composition. Dès lors, la banque n'a versé aucune indemnité de départ.
- Les membres du Conseil d'administration n'ont pas droit à des conditions particulières. Les membres de la Direction ainsi que l'ensemble du personnel, y compris les retraités, bénéficient d'un taux de faveur de 1 % par rapport au taux de base sur les avances à taux variable accordées par la banque. En ce qui concerne les prêts fermes, le taux appliqué est de 1/2 % supérieur au taux du marché interbancaire.
- La BCJ n'a pas de crédits ou de prêts non conformes à la pratique du marché consentis aux proches des membres du Conseil d'administration et de la Direction.

3.14. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DES ACTIFS ET DES PASSIFS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

ACTIFS	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Liquidités	38'689		82'384	
Créances résultant de papiers monétaires				
Créances sur les banques	10'799	24'460	17'397	12'681
Créances sur la clientèle	349'417	564	355'211	707
Créances hypothécaires	1'691'375	1'505	1'594'906	1'737
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	2'430	1'972	2'323	1'903
Immobilisations financières	70'481	25'876	58'788	39'736
Autres postes de l'actif	58'884		63'332	
Total des actifs	2'222'075	54'377	2'174'341	56'764
PASSIFS				
Engagements envers les banques	35'367	29'736	130'899	23'310
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	841'093	48'598	734'333	47'386
Autres engagements envers la clientèle	650'824	7'967	733'534	10'726
Autres postes du passif	662'867		550'917	
Total des passifs	2'190'151	86'301	2'149'683	81'422

3.15. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU GROUPE DE PAYS

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Europe occidentale	48'334	2.12	48'231	2.16
Autres	6'043	0.27	8'533	0.38
Suisse	2'222'075	97.61	2'174'341	97.46
Total des actifs	2'276'452	100.00	2'231'105	100.00

3.16. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES

	CHF	EURO	USD	Métaux précieux	Autres
ACTIFS					
Liquidités	36'440	2'160	44		45
Créances sur les banques	12'087	12'066	3'583	2'803	4'720
Créances sur la clientèle	347'957	843	5	1'174	2
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	2'461	664	893	71	313
Immobilisations financières	96'357				
Autres rubriques de l'actif	1'751'749				15
Total des positions portées à l'actif	2'247'051	15'733	4'525	4'048	5'095
Prétention à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	5'350	23'806	34'099		956
Total des actifs	2'252'401	39'539	38'624	4'048	6'051
PASSIFS					
Engagements envers les banques	63'910	24		1'168	
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	884'546	5'145			
Autres engagements envers la clientèle	586'679	29'440	34'387	2'803	5'482
Autres rubriques du passif	662'868				
Total des positions portées au passif	2'198'003	34'609	34'387	3'971	5'482
Engagement de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	58'861	1'945	3'300		105
Total des passifs	2'256'864	36'554	37'687	3'971	5'587
Position nette par devises	-4'463	2'985	937	77	464

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

(en milliers de CHF)

	2012	2011
4.1. RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS		
Garanties irrévocables	47'917	47'486
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs	0	0
Total	47'917	47'486

4.2. RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR ENGAGEMENTS

Engagements résultant de paiements différés	0	0
---	---	---

4.3. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS À LA FIN DE L'EXERCICE

	INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE			
	Valeurs de remplacement		Montant du sous-jacent	Valeurs de remplacement		Montant du sous-jacent	
	positives	négatives		positives	négatives		
Swaps sur taux d'intérêts				1'827	47'791	1'029'747	
Contrats à terme sur devises	140	665	64'571				
Total							
	Exercice de référence	140	665	64'571	1'827	47'791	1'029'747
	Exercice précédent	602	400	79'295	4'210	51'385	878'782

La Banque n'a pas de contrat spécifique de netting.

4.4. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES PLACÉES AUPRÈS DE BANQUES TIERCES

Exercice de référence	0
Exercice précédent	0

5. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers de CHF)

	2012	2011
5.1. INDICATIONS D'UN PRODUIT ESSENTIEL DE REFINANCEMENT DANS LA RUBRIQUE PRODUIT DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTE	néant	néant
5.2. RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE		
Devises et métaux précieux	3'433	3'227
Titres	233	-281
Total	3'666	2'946
5.3. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE CHARGES DE PERSONNEL		
Organes de la banque (indemnités, frais et contribution à l'institution de prévoyance)	388	371
Appointements	11'149	11'054
Charges sociales	1'167	1'156
Contribution à l'institution de prévoyance	1'782	1'789
Autres charges pour le personnel	254	305
Total	14'740	14'675
5.4. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de locaux	1'566	908
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier et des autres installations	2'911	3'667
Autres charges d'exploitation	4'173	4'276
Total	8'650	8'851
5.5. CHARGES ET PRODUITS EXTRAORDINAIRES		
Charges extraordinaires	6'000	4'000
<i>dont attribution aux réserves pour risques bancaires généraux</i>	<i>3'000</i>	<i>4'000</i>
<i>dont attribution aux réserves pour risques bancaires généraux - Migration informatique</i>	<i>3'000</i>	
Produits extraordinaires	3'730	0
<i>dont dissolution de correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance devenus libres</i>	<i>3'548</i>	<i>0</i>
5.6. RÉÉVALUATIONS AU SEIN DE L'ACTIF IMMOBILISÉ AU PLUS À CONCURRENCE DE LA VALEUR D'ACQUISITION (art. 665 et 665a CO)		

La Banque n'a pas procédé à des réévaluations au sein de l'actif immobilisé.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION





Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Banque Cantonale du Jura SA
Porrentruy

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque Cantonale du Jura SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 43 à 61 et 63 à 68) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes des banques et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes des banques et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Philippe Bochud
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Vincent Simon
Expert-réviseur

Lausanne, le 11 mars 2013

PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les propositions suivantes concernant l'utilisation du bénéfice seront soumises à l'Assemblée générale des actionnaires convoquée le 24 avril 2013 :

Bénéfice de l'exercice 2012	CHF	8'577'217
Bénéfice reporté	CHF	263'266
Bénéfice disponible	CHF	8'840'483
<hr/>		
Attribution à la réserve légale générale	CHF	3'500'000
Dividende de CHF 1.70 par action de nominal CHF 14.-	CHF	5'100'000
Report à nouveau	CHF	240'483

Porrentruy, le 11 mars 2013

Au nom du Conseil d'administration



Le Président
Paul-André Sanglard

GLOSSAIRE ET ADRESSES



Agios :

En matière de change : plus-value du cours à terme sur le cours au comptant. Dans le commerce des billets : différence à payer à l'échange de billets contre devises ou inversement.

ALM :

L'ALM (Asset- & Liability Management) ou gestion des actifs et des passifs, identifie, quantifie, gère et contrôle les risques de taux d'intérêts au niveau du bilan global.

Commission d'audit :

La Commission d'audit est une commission de l'organe préposé à la haute direction, à la surveillance et au contrôle (commission technique indépendante du Conseil d'administration), qui s'occupe principalement de la méthodologie et de la qualité de l'audit externe, de la qualité de l'établissement du rapport financier ainsi que de la collaboration entre la révision interne et l'audit externe et de leur indépendance. La Commission d'audit de l'organe préposé à la haute direction, à la surveillance et au contrôle est le premier interlocuteur de la société d'audit et ne décharge pas l'organe préposé à la haute direction, à la surveillance et au contrôle de sa responsabilité pour la surveillance et le contrôle mais le soutient dans l'exécution de ses tâches.

Compliance :

Mesure d'organisation propre à assurer la conformité aux normes internes et externes.

Conjoncture :

Situation générale de l'économie d'un pays, d'une région ou d'un secteur économique particulier.

Dépôts fiduciaires :

La banque effectue, en son propre nom mais pour le compte et aux risques du client, un placement sous forme de dépôts auprès d'une autre banque ou d'une société étrangère.

Disagios :

En bourse : moins-value, écart entre la valeur nominale d'un titre et le prix du marché.

En matière de change : moins-value, écart entre un cours à terme et le cours au comptant. Déport.

FINMA :

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers.

Gestion de fortune :

Conseil à la clientèle pour la répartition de ses biens ou/et pour la gestion de ceux-ci sur la base d'un mandat de gestion.

Instruments financiers dérivés :

Terme générique désignant les produits financiers synthétiques en rapport avec d'autres instruments tels qu'actions, obligations, indices, marchandises, etc.

Libor :

Abréviation de London Interbank Offered Rate. Taux d'intérêt interbancaire servant généralement de base pour fixer la rémunération des eurocrédits et calculer les taux d'intérêt variables.

Opérations de commissions :

Opérations bancaires où la banque achète ou vend des choses mobilières en son nom propre mais pour le compte et au risque des clients.

Opérations de négoce :

Opérations d'achat ou de vente, pour son compte ou pour le compte de tiers, de valeurs mobilières.

Prestations de service :

Offre d'une production économique qui « se caractérise essentiellement par la mise à disposition d'une capacité technique ou intellectuelle » et non par la fourniture d'un bien tangible à un client.

Rating :

Terme anglo-saxon pour désigner la notation, soit l'appréciation de la qualité d'une émission et de la solvabilité de son émetteur par une agence de notation.

Récession :

Recul de l'activité économique. Diminution en termes réels du produit national.

Révision interne :

La révision interne apporte des prestations de service indépendantes et objectives dans le domaine du conseil et de l'audit («assurance»). Ces prestations contribuent à la création de la valeur ajoutée et à l'amélioration des processus opérationnels. La révision interne aide l'organisation à atteindre ses objectifs, d'une part, en évaluant, par une approche systématique et méthodique, l'efficacité de la gestion des risques, des contrôles ainsi que des processus de conduite et de surveillance et, d'autre part, en renforçant leur efficacité.

Risque de crédit :

Le risque de crédit désigne le risque que le débiteur n'honore pas comme convenu ses engagements en termes d'intérêts et de remboursement.

Risques de défaillance :

Risques que les pertes deviennent supérieures aux fonds propres de la société.

Risque de liquidité :

Au sens strict, il s'agit du risque de ne pas être en mesure, à une échéance de paiement définie, d'honorer ses obligations de paiement avec les moyens de paiement à disposition ou avec ceux censés avoir été créés avant ce délai. Au sens plus large, il s'agit également du risque de ne plus détenir, à un moment précis, les moyens financiers nécessaires ou souhaités sur le marché.

Risques de marché :

Les risques de marché, également dénommés risques de cours ou risques de variation des cours sur le marché, sont des risques liés à l'incertitude concernant l'évolution future de variables du marché telles que les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers des placements.

ADRESSES

SIÈGE :

2900 PORRENTRUUY

Rue de la Chaumont 10
Tél. 032 465 13 01
Fax 032 465 14 95
E-mail: bcj@bcj.ch
Internet: www.bcj.ch

SUCCURSALES :

2900 PORRENTRUUY

Rue des Malvoisins 23
Tél. 032 465 13 01
Fax 032 465 14 95
Bancomat accès 24h

Zone 24h « Coop »
Sur les Ponts 3
Bancomat

Zone 24h « Gare »
Place de la Gare 51
Bancomat et Changeomat

2800 DELÉMONT

Place de la Poste 2
Tél. 032 421 15 01
Fax 032 421 15 99
Zone 24h
Bancomat retraits et versements

2350 SAIGNELÉGIER

Place du 23 Juin 1
Tél. 032 952 16 01
Fax 032 952 16 99
Bancomat accès 24h

AGENCES :

2942 ALLE

Guillaume Robert-Nicoud
Rue de l'Eglise 3
Tél. 032 465 14 70
Fax 032 465 14 71
Bancomat accès 24h

2950 COURGENAY

Samuel Racheter
Route de Courtemblin 3
Tél. 032 465 14 74
Fax 032 465 14 75
Bancomat accès 24h

2800 DELÉMONT

André Zürcher
Place de la Liberté 2
Tél. 032 421 15 76
Fax 032 421 15 77
Bancomat accès 24h

2854 BASSECOURT

Oriane Favre
Rue des Grands-Prés 2
Tél. 032 421 15 70
Fax 032 421 15 71
Bancomat accès 24h

2830 COURENDLIN

Nadia Robazza
Route de Vicques 1
Tél. 032 421 15 72
Fax 032 421 15 73
Bancomat accès 24h

2340 LE NOIRMONT

Marine Kohler
Rue du Doubs 1
Tél. 032 952 16 70
Fax 032 952 16 71
Bancomat accès 24h

2926 BONCOURT

Charlène Boillat
Route de France 3
Tél. 032 465 14 72
Fax 032 465 14 73
Bancomat accès 24h

2822 COURROUX

Anouschka Rimann
Rue du 23 Juin 42
Tél. 032 421 15 74
Fax 032 421 15 75
Bancomat accès 24h

2882 ST-URSANNE

Rue du 23 Juin 28
Zone 24h
Bancomat accès 24h

IMPRESSUM

Photographies : Jacques Bélat

Réalisation graphique : Ivan Brahier - www.ruedunord.ch

Impression : Imprimerie Pressor, Delémont



Ma banque